

“SALAM”

REVUE SCIENTIFIQUE

ÉDITION MARS 2022

**La prévention des conflits et le rôle de
la société civile**

La promotion des valeurs démocratiques



Le réseau des organisations de la société civile du Bassin du Lac Tchad (ROSC/BLT), un regroupement puissant engagé dans la prévention de l'extrémisme, la stabilité et le renforcement de la résilience de la population. (Point Faocal/ Tchad) – image, Ndjamená.

Numéro réalisé sous la direction de M. Daouda Dieudonné avec la participation intellectuelle de :

- DAP AWAKDE TCHANDE, chercheur au CEDPE
- Ahmat Adam Yacoub, journaliste et chercheur au CEDPE
- Dr. Aicha Mohammed, relecture et correction
- Dr. Ahmat Yacoub Dabio, révision et validation

@ Toutes les opinions exprimées ou reproduites dans les analyses n'engagent que leurs auteurs.

Le CEDPE a soufflé sa quatrième bougie

Dix personnalités ont été décernées, le 10 février 2022, par le Centre d'études pour le Développement et la Prévention de l'extrémisme (CEDPE). Parmi les personnalités ayant reçu le Prix honorifique, il y a le Ministre de la Justice M. Mahamat Ahmat



Alhabo, le Président du Conseil Economique et Social, l'ancien ministre de la sécurité Ahmadaye Abdelkérime Bakhit, l'ancien Médiateur Abderahmane Moussa pour le rôle qu'il a joué dans le

dialogue avec les politico-militaires, le défenseur des droits de l'Homme Mahamat Nour Ahmat Ibedou, l'ambassadeur de la Paix M. Abderamane

Djasnabaye, Maître Jacqueline Moudeina pour le rôle qu'elle a joué dans la défense des droits de l'Homme, M. Mokhtar Wawa Dahab, l'ancien Ministre de la Communication, actuellement ambassadeur du Tchad en Algérie, l'opérateur économique M. AbdelHagh Abdelkérime...

Initié par le CEDPE, le PNP, Première Édition 2022, a été décerné à ces personnalités, à l'occasion du 4ème anniversaire du CEDPE, célébré en son siège au quartier de Ndjari Bilamatom, à N'djamena. Interrogé par la presse, le président du CEDPE,



Dr. Ahmat Yacoub a admis que le Prix ne veut en aucun moment signifier que la paix est déjà effective au Tchad, mais c'était pour encourager ceux qui ont déjà apporté leur contribution dans le renforcement de la Paix. Il a souligné que le PNP est désormais annuel.

A Goma, en République démocratique du Congo où s'est tenu un *Symposium sur la Médiation interne dans les*

Grands Lacs, le Président du Centre d'études pour le Développement et la Prévention de l'extrémisme a décerné un Prix



à Elman Peace Center. Le Prix a été remis par le Dr. Ahmat Yacoub à Ilwad dont l'organisation somalienne a été fondée en 1990 et se consacre à la promotion de la paix, à la culture du leadership et à l'autonomisation des couches marginalisées de la société pour qu'elles soient des décideuses dans les processus qui assurent leur bien-être.

Construction de 8 000 logements, un projet ambitieux dans le Lac Tchad

Les États du Bassin du Lac Tchad : Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad sont confrontés à un conflit multidimensionnel dont les causes sont à la fois



structurelles (pauvreté, dégradation de l'environnement, rétrécissement du lac, croissance de la population), conjoncturelles (faiblesse de

l'administration, porosité des frontières incontrôlées, violation des droits de l'Homme, recrudescence des conflits inter et intracommunautaires, développement du terrorisme en raison de l'éclatement et de la déstabilisation de la Libye.....).

Ce conflit multidimensionnel a permis aux groupes extrémistes violents de s'approprier de ce terrain fertile pour s'y installer depuis 2009 en défiant les forces de défense et de sécurité appartenant aux quatre pays soutenus par la communauté internationale. Ce défi est l'un des phénomènes qui a mobilisé autant de ressources financières, matérielles et humaines pour son éradication aussi bien dans le bassin du Lac Tchad que dans l'espace

du G5 Sahel. Plusieurs stratégies parmi lesquelles la sensibilisation et les interventions militaires ont été utilisées par des États et des ONG¹ pour contrer ce phénomène. Mais force est de constater que toutes ces actions n'ont pas contribué à stopper de façon définitive les enrôlements massifs de jeunes, même si nous observons ces derniers temps des redditions mais aussi des retours spontanés et volontaires des personnes associées à Boko Haram. L'échec de l'extraction du terrorisme est dû en grande partie à l'absence d'une stratégie de prévention claire et efficace. À titre d'exemple, le développement fait l'objet d'une négligence malgré qu'on en parle beaucoup, et la plus grande partie de financement est consacrée à l'option militaire qui, malgré son importance, n'a jamais réussi, à elle seule, à éradiquer l'extrémisme violent. Et même s'il est difficile d'obtenir toutes les données de dépenses militaires de la communauté internationale et précisément celles de la France, compte tenu qu'elles sont hautement sécuritaires, les dépenses liées à l'entretien et au maintien du dispositif militaire dans la bande saharo-sahélienne est aujourd'hui de l'ordre de 360 000 000 euros par an (236 milliards de FCFA) si on en croit les déclarations des autorités françaises. Selon un décompte réalisé, entre 2012 et 2018, les dépenses dans les pays du G5 Sahel ont plus

¹ Organisations Non Gouvernementales

que doublé, passant de 580 M€ à 1,35 Md€² dont près de 60 % de dépenses militaires, auxquelles est principalement due cette hausse. À cela s’ajoute des crédits spécifiques de 200 M€ par an, gérés par l’agence française du développement (AFD)³. Il a été malheureusement constaté que la montée de l’engagement militaire dans la région ne s’est pas accompagnée d’une accentuation notable de l’effort d’aide publique au développement.

Autant les multitudes de conférences, ateliers, colloques, séminaires, réunions, études, paperasse... sur la thématique relative à l’extrémisme violent sont nécessaires pour dégager une stratégie commune axée sur la phénoménologie et la typologie, **autant il est temps voire urgent de revoir nos stratégies pour les orienter vers des actions pratiques et concrètes sur le terrain**. Ces actions doivent directement concerner la stabilisation et le développement en impliquant tous ceux qui ont la volonté d’apporter leur contribution.

Fort de tout ce constat, et sachant qu’il n’y a pas de sécurité pérenne sans développement économique,

² Lettre du Président de la Cour des Comptes au Premier Ministre Français Jean Castex, le 9 février 2021 Référé : Les actions civiles et militaires de la France dans les pays du G5 Sahel (ccomptes.fr)

³ Référé : Les actions civiles et militaires de la France dans les pays du G5 Sahel (ccomptes.fr)

social et institutionnel, le Centre d'Études pour le Développement et la Prévention de l'Extrémisme (CEDPE) en partenariat avec le Réseau des organisations de la société civile du Bassin du Lac Tchad a initié un projet intitulé « **projet de stabilisation et de renforcement de la résilience des populations de la Province du Lac** » afin de combattre l'extrémisme violent par une approche basée sur l'encadrement et le développement.

Pour ce faire, compte tenu du nombre croissant d'une part, de personnes victimes des atrocités, et d'autre part, de celles ayant fait défection des rangs des groupes extrémistes⁴ (en majorité de femmes), il a été jugé nécessaire d'élaborer ce projet à triple objectifs : D'une part, il sert à former et autonomiser un nombre important de personnes tout en prenant en compte leurs besoins, d'autre part, leur apprendre la vertu de la paix à travers la cohabitation pacifique,

⁴ Avec l'affaiblissement des groupes extrémistes après la mort des deux chefs charismatiques, Shekawa et Alburnawi en 2021, le terrain est désormais propice pour un tel projet de stabilisation dans la région du Lac Tchad. L'armée nigérienne a annoncé la reddition de 13 243 terroristes et leurs familles à travers tout le nord-est du pays. Selon le journal le MONDE, ces désengagés de Boko Haram seraient maintenant près de 20 000 coté Nigeria et au moins 2000 du côté du Cameroun⁴, alors que le CEDPE estime le nombre approximativement à 7000 personnes dans la province du Lac. Sachant que la mission de profiling effectuée en fin 2019 par le CEDPE a pris en compte tous les aspects socioéconomiques nécessaires en rapport avec les désengagés/désassociés ; étant donné que l'exploitation de base de données collectée et remise au Ministre de la Femme en mars 2021 peut faciliter la réinsertion socioprofessionnelle des désengagés/désassociés ;

le vivre ensemble et la prévention de l'extrémisme ; puis en troisième lieu, la formation, la création des activités génératrice des revenus et le relogement.

Le projet aura une durée de trois (03) ans et sera mis en œuvre dans cinq (5) localités de la Province du Lac. Il constitue la quatrième phase après les deux premiers projets de profiling de désengagés réalisés dans le Lac : en mars 2018 et novembre 2019 avec une collecte d'une importante base des données (16 000 pages) remise à Mme la Ministre tchadienne de la Femme, suivi d'une étude statistique publiée⁵ fin 2020 et remise à jour en 2021. L'intégralité du projet sera dévoilée, fin mai, après validation par le ROSC/BL.

Flash sur les activités du CEDPE

Le Cedpe a connu d'intenses activités dans les six derniers mois entre octobre 2021 et mars 2022. Ces activités ont eu lieu grâce d'une part, aux conventions signées avec des partenaires internationaux, et d'autre part, au renforcement des relations avec des partenaires locaux parmi lesquels les structures associatives en rapport avec la Prévention de l'Extrémisme et la gestion des conflits inter et intracommunautaires. Le Centre, après avoir bénéficié d'une subvention financière allouée par

⁵ 7000 désengagés de Boko Haram à réinsérer : La bombe à retardement : Yacoub Dabio, Ahmat : Amazon.fr : Livres

l’USAID, il a signé, en octobre 2021, deux autres conventions avec le *National Endowment for Development (NED)* et l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Il convient de rappeler que le soutien de l’USAID était déterminant car il est intervenu à un moment où les activités du Centre étaient paralysées par le covid_19. La subvention signée avec l’USAID a permis au centre de reprendre son souffle et de relancer ses activités. La prise en charge du personnel (août 2020 – Mars 2021), l’équipement (10 ordinateurs, trois bureaux, deux gros climatiseurs, une bibliothèque scientifique, la relance de la revue scientifique...). Puis grâce aux subventions signées, en octobre 2021, avec le *National Endowment for Development (NED)* et l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF), cinq importantes missions se sont déployées, en novembre 2021, à N’Djamena, Abéché, Moundou, Bol et Doba. Dans les cinq villes, de conférences débats et de formations ont été assurées par des experts du CEDPE sans perdre de vue l’implication d’autres chercheurs et experts associés. En janvier, le Centre a invité un expert international⁶ qui a séjourné à N’Djamena pendant une semaine au cours de laquelle 90 jeunes ont été formés sur les indicateurs de l’Extrémisme et des conflits

⁶ François Wassouni

intercommunautaires⁷. Cette prise en charge de l'expert international a été rendue possible grâce à la convention du NED. Toujours en novembre 2021, une nouvelle structure a été installée dans les locaux du centre. Il s'agit du point focal du réseau des organisations de la société civile du Bassin du Lac (PF/ROSC/BL). C'est dans le but de mener des actions efficaces, des points focaux ont été créés dans les quatre pays notamment au Tchad dont le Centre d'Etudes pour le Développement et la Prévention de l'Extrémisme s'est porté volontiers d'abriter le bureau.

Dans le cadre de la mise en œuvre des organisations spécialisées dans la question de la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent à travers les programmes de sensibilisation et développement, le réseau des organisations de la société civile (ROSC) dont

⁷ La cérémonie de lancement de l'atelier de Formation au profit des Responsables des ONG et Associations sur différentes thématiques du 18 au 22 janvier 2022 à savoir : thème 1 les indicateurs des conflits (intercommunautaires et Religieux) et l'adoption des moyens et outils permettant de les prévenir ; thème 2: les indicateurs de détection de terrorisme, la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'adoption des moyens et outils permettant de les prévenir ; thème 3 :les techniques et méthodologie pour promouvoir les cultures de la paix, de la cohésion sociale, de la tolérance et de la prévention de l'extrémisme. Et enfin une conférence débat à la maison de la femme le samedi 22 janvier 2022 sur le rôle des organisations de la société civile dans la prévention de l'extrémisme Violent et la promotion des valeurs démocratiques. Le CEDEPE a eu l'honneur d'accueillir M. Valery Nadjibe, un des responsables du Ned.

l’objectif est d’apporter sa contribution dans les domaines du développement, de l’intégration, de la prévention et de l’insertion socioprofessionnelle a été mis en place grâce au soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). C’est dans cette logique qu’il a été organisé, le 7 décembre 2021, une journée d’échanges animée d’une conférence débat autour du thème « **le rôle de la société civile dans la réinsertion socioprofessionnelle des désengagés de Boko Haram** » et une séance d’information et de présentation du réseau aux OSC. La journée a été présidée par M. Ibrahim Moussa Youssouf, Vice-Président du CEDPE appuyé par M. Kabir Mahamat Aboudalaye, conseiller, chercheur associé au CEDPE, Désiré Oubamadjimdehba, coordinateur du Pont Focal, Agassiz Baroum chercheur au CEDPE (...)

Ont participé à cette journée son Excellence l’ambassadrice de la Suède en Éthiopie ainsi que MMS Lacina Baro et Tomas Karl représentants le Pnud (voir image ci-dessous).



Déradicalisation des désengagés : quelles stratégies, le cas de Boko Haram

Le Samedi 30 octobre 2021, le CEDPE a organisé une conférence débat au Centre Culturel Al Mouna sur le thème : Déradicalisation des désengagés : quelles stratégies, le cas de Boko Haram. La conférence-débat a été dans le cadre du projet du renforcement institutionnel du CEDPE pour mieux prévenir l'extrémisme violent, financé par l'oif.

Le panel était composé de de cinq personnalités notamment :

- Le modérateur Dr Ahmat Yacoub Dabio⁸ a fait une présentation succincte des panelistes et ensuite un déroulé de la question avec une présentation sur la mission de profilage des désengagés de Boko Haram dans la province du Lac en septembre et octobre 2019. Il a présenté une fiche de profilage qui détaille la méthodologie de profilage. En même temps, il a évoqué l'importance de ce profilage des désengagés dont la suite est de procéder à une réinsertion des concernés en termes de prévention de l'extrémisme.

Mlle Nako Mamadjibeye⁹ s'est attaquée au rôle de la femme dans la déradicalisation et la réinsertion socioprofessionnelle. Dans son intervention, elle a dégagé le contexte sécuritaire qui prévaut et ensuite ressorti les apports spécifiques des femmes dans la déradicalisation qui sont entre



autres :

- ❖ Les apports dans les familles et la communauté ;
- Prévention de la radicalisation des enfants par une éducation basée sur la culture de la tolérance et de la sacralité de la personne humaine ;
- Participation à l'autonomie économique et financière de la famille prévoyant des enrôlements pour des motifs de précarité économique de la famille ;

⁸ Président fondateur du CEDPE, sociologue expert en prévention, gestion et résolution des conflits

⁹ Nako Mamadjibeye, Juriste politologue.

- ❖ Les apports spécifiques des femmes dans l'élaboration de la politique nationale de déradicalisation
- Mise en place des programmes politiques de déradicalisation tenant compte de l'aspect genre ;
- La participation essentielle des femmes dans le processus de déradicalisation et d'insertion.

Elle a également évoqué le rôle des femmes dans la réinsertion socioprofessionnelle des extrémistes violents déradicalisés en ressortant les points suivants :

- ❖ La contribution des femmes dans la phase de réinsertion familiale et communautaire
- Les femmes ont des fortes capacités pour travailler le mental des déradicalisés sur les vertus familiales et sociales ;
- La culture de non-violence
 - ❖ L'apport des femmes à la réinsertion économique
- Les activités économiques d'autonomisation ;
- Les formations professionnelles.

Enfin, elle a dégagé les défis à relever pour une participation plus performante des femmes dans le processus de déradicalisation et de réinsertion socioprofessionnelle qui sont décrits ci-dessous en trois points :

- ❖ Les défis culturels et religieux
- Il faut faire des formations qui permettront aux femmes de connaître leurs droits fondamentaux ;
- Briser les préconçus du complexe de supériorité de genre.
 - ❖ Les défis liés à l'autonomisation économique des femmes
- Une femme économiquement stable est plus écoutée et considérée ;

- ❖ Le gouvernement doit reconnaître et distinguer particulièrement le rôle essentiel de la femme dans la déradicalisation et la réinsertion des extrémistes violents et ainsi d’axer sa politique sur l’autonomisation des femmes dans les zones à risque d’extrémisme.

Le troisième paneliste Agassiz Baroum¹⁰ s’est appesanti sur l’aspect de réinsertion des désengagés de Boko Haram dans la province du Lac en mettant en exergue les différentes stratégies adoptées par les pays de la sous-région touchés par le phénomène. Il a ensuite parlé de la nécessité de réinsérer les désengagés de Boko Haram afin d’éviter les frustrations qui peuvent les conduire de nouveau dans le mouvement ou prendre le chemin de l’immigration vers l’occident ou la Libye.

Le paneliste Kebir Mahamat Abdoulaye¹¹ a abordé l’aspect socioéconomique du bassin du Lac Tchad en dégageant les conséquences qui découlent de l’attaque de Boko Haram et sa généralisation dans cet espace conventionnel. Quant à M. Ibrahim Moussa Youssouf¹², il a abordé la question religieuse dont le rôle des acteurs religieux dans la prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent. Ses arguments se basent également sur la question des mendiants et dont la situation des talibés errant qui est une autre source de problème liée à l’insécurité dont le gouvernement et les acteurs doivent avoir un œil sur le phénomène.

Les panélistes et les interventions des participants ont enrichi le débat qui a duré deux heures.

¹⁰ Agassiz Baroum, sociologue expert en genre et développement.

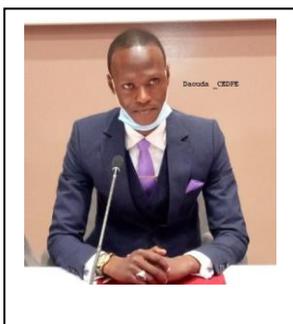
¹¹ Kebir Mahamat Abdoulaye, économiste, politologue, conseiller et chercheur associé au CEDPE.

¹² Ibrahim Moussa, Vice-président du CEDPE, enseignant chercheur à l’Université du Tchad, économiste président du Cabinet Senghor Consulting.

THEME :

ANALYSE DU CONFLIT AGRICULTEUR-ÉLEVEUR : UNE DYNAMIQUE DYSFONCTIONNELLE, FONCTIONNELLE ET CONFIGURATIONNELLE DE LA FORMATION ÉTATIQUE ET SOCIÉTALE TCHADIENNE.

**REDIGÉ PAR :
DAOUDA DIEUDONNE**



**DOCTORANT,
CHERCHEUR EN
SCIENCE POLITIQUE
AU CEDPE
OPTION :
GÉOPOLITIQUE**

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CBLT : Commission du Bassin du Lac Tchad ;

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire d 'Afrique Centrale ;

CEDPE : Centre d'Etude pour le Développement et la Prévention de l'Extrémisme ;

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture ;

PIB : Produit Intérieur Brut ;

PNB : Produit National Brut.

RESUMÉ

Évoquer la problématique du conflit entre agriculteurs-éleveurs, c'est penser à un nouveau paradigme de l'action publique gouvernementale fondée sur une dimension constructive des schémas et schèmes explicatives des facteurs écologiques, économiques, socioculturels et démographiques. Des facteurs qui structurent et alimentent les conduites dysfonctionnelles, fonctionnelles et configurationnelles en termes de rapports de coopération agro-éleveurs d'une part et qui en termes d'impact significatif sur la construction systémique de la paix et du développement durable au sein de la formation étatique et sociétale tchadienne d'autre part. À cet effet, il s'agit de montrer à travers la théorie de l'interdépendance élaborée par Joseph NYE et Robert KEOHANE que la gestion du conflit agriculteurs-éleveurs repose sur une logique d'analyse complexe qui permet d'appréhender et d'analyser le mouvement d'interaction objective et subjective initié entre agriculteurs et éleveurs en compétition pour la quête et la conquête des ressources naturelles y compris pour sa conservation. Pour y parvenir, nous avons mobilisés comme démarche méthodologique le constructivisme phénoménologique de Peter Berger et de Thomas LUCKHMANN pour comprendre les

dynamiques d'interactions qui encadrent et organisent l'antagonisme entre agriculteurs et éleveurs au Tchad. Les résultats obtenus mettent en exergue, la résurgence du conflit entre ces deux groupes d'acteurs du champ social tchadien et qui serait fortement liée à la quête ainsi qu'à la conquête permanente des terres arables, à la raréfaction des ressources naturelles en eau, au manque de volonté politique pour la mise en service d'une chaîne d'autonomie financière devant rendre effective la création du couloir de transhumance sans pour autant omettre les problèmes fonciers. Notons que les tous premiers conflits entre agriculteurs-éleveurs ont eu lieu au Nord du Tchad en terre musulmane, dans les provinces du BATHA et du OUADDAI, respectivement entre des communautés musulmanes en 1947. Ces premiers conflits ont fait plus de 120 victimes dans les deux camps, relativisant ainsi les positions ou les thèses centriques développés par certains Spécialistes, Experts, Théoriciens et/ou Chercheurs sur les fondements originels du conflit agriculteurs-éleveurs. Aujourd'hui, au sein de la formation étatique et sociétale tchadienne, ils identifient et répertorient, dans un registre réflexif du conflit Nord-Sud, une opposition entre la communauté chrétienne et la communauté musulmane.

Mots clés : Conflit, État, Configuration, Champ.

ABSTRACT

Evoking the problem of the conflict between farmers and herders means thinking about a new paradigm in terms of public governmental action based on a constructive dimension of the explanatory diagrams and diagrams of the factors, ecological, economic, socio-cultural, and demographic which structure and feed the behaviors dysfunctional, functional and configurational in terms of agro-pastoralist interrelationships on the one hand, and which have a significant impact on the systemic construction of peace and sustainable development within the Chadian state and societal formation on the other hand. To this end, it is a question of showing through the theory of interdependence developed by Joseph NYE and Robert KEOHANE that the management of the farmer-herder conflict is based on a logic of complex analysis which has enabled us to apprehend and analyze the movement of objective and subjective interaction initiated between farmers and breeders in competition for the quest and the conquest of natural resources including for its conservation. And, we have mobilized as a methodological approach the phenomenological constructivism of Peter Berger and Thomas LUCKHMANN to understand the dynamics of

interactions that frame and organize the antagonism between farmers and herders in Chad.

And as results, it should be shown that the result of the conflict between these two groups of actors of the Chadian social field would be linked to the quest and the permanent conquest of arable land, the scarcity of natural water resources, and that of non-respect the establishment of the transhumance corridor and the land problem. And, continuing in this same perspective of results, we understood that the very first conflicts between farmers-herders would have taken place in the North of Chad on Muslim land, particularly in the provinces of BATHA and OUADDAI respectively between Muslims and the Arab community in 1947 making thus more than 120 victims on both sides. This means that this more or less puts into perspective the centric positions or theses developed by certain specialists, experts, theoreticians and/or researchers on nature or even on the original foundations of the farmer-herder conflict today within the Chadian state and societal formation that they identify and list in a register of reflexivity of a North-South conflict opposing the Christian community to the Muslim community.

Keywords: Conflict, State, Field, Configuration.

- SOMMAIRE
 - SIGLES ET ABRÉVIATIONS
 - RESUMÉ
 - ABSTRACT
 - INTRODUCTION
-
- I.** Nature, Origine et Sens du conflit agriculteurs-éleveurs dans le champ tchadien
 - II.** D'une relation de complémentarité hier à une situation de compétition ou de concurrence aujourd'hui entre agriculteurs et éleveurs tchadien
 - III.** La conception dysfonctionnelle du conflit agriculteurs-éleveurs au Tchad
 - IV.** La dimension fonctionnelle du conflit agriculteurs-éleveurs au Tchad
 - V.** L'approche configurationnelle du conflit agriculteur-éleveur Tchad
 - VI.** Méthode et technique de collecte des données
 - VII.** Résultats de recherche
 - VIII.** BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Évoquer la dynamique du conflit agriculteur-éleveur au Tchad, c'est d'abord jeter les bases d'une trajectoire d'analyse fondée sur la sociohistoire et la sociogenèse de ce pays. Il s'agit de montrer géographiquement que le Tchad est un pays situé au cœur¹³ du continent Africain, doté d'une superficie de 1.284000Km²¹⁴ et constituant ainsi le quatrième pays le plus vaste d'Afrique derrière la République Démocratique du Congo, l'Algérie¹⁵, la Libye et surtout, après la session du Soudan en deux (Sud-Soudan et Nord-Soudan) le 09 juillet 2011¹⁶. Il est doté d'une population d'environ 16,6 millions d'habitants¹⁷ selon les statistiques du recensement de 2019. Il convient de préciser que le Tchad est limitrophe à six pays frontaliers : la Libye au Nord ; la République Centrafricaine au Sud ; le Niger, le Nigeria et le Cameroun à l'Ouest ; et le Soudan à

¹³ Rapport sur les droits humains suite aux événements des 02 et 03 février 2008 à Ndjamena et leurs Conséquences, « Quand le pays sombre dans le chaos », Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH), 2008, P1

¹⁴ Tchad : « brève histoire politique jusqu'à 1990 », p1

¹⁵ Québec africaine, « Tchad », etbiencommun.pressbooks.pub

¹⁶ ALICE Franck, « L'échec de la partition d'un Etat à la charnière entre monde arabe et Afrique subsaharienne : le cas du Soudan », Bulletin de l'association de géographie française, 2018, p3

¹⁷ Wathi.org, Fiche : « Présentation générale du Tchad », 24 mars 2021

l’Est¹⁸. Colonisé par la France vers les années 1900¹⁹, il obtiendra son indépendance politique le 11 Août 1960²⁰ ayant au sommet de l’appareil étatique le Président NGARTA François TOMBALBAYE²¹.

Depuis cette période, les analyses faites montrent que l’agriculture et l’élevage constituent les deux secteurs d’activités de production et de consommation pour l’économie nationale tchadienne en termes de PIB (Produit Intérieur Brut) et PNB (Produit National Brut). Les activités agropastorales occupent ainsi près de **80%** de la population contrairement au secteur d’activité de l’élevage qui occupe **60%** environ de la population rurale²². La notion de conflit signifie dès lors, la mise en relief de sa conception dysfonctionnelle²³ au sens des auteurs comme Emile DURKHEIM et Marcel

¹⁸<https://www.populationdata.net>, Tchad : fiche pays, 2016

¹⁹DEBOS Marielle, « Violence coloniales et résistance au Tchad (1900-1960) », Mass Violence et Résistance, 2021

²⁰ Ibid. P1

²¹Information.tv5monde.com, « Le Tchad, une colonie modèle devient indépendante », Info Afrique, l’actualité au Tchad, consulté vendredi le 25 Mars 2022 à 12h47mm

²² Rapport de synthèse sur les systèmes agriculture-élevage au Tchad, Improving Crop-Livestock Systems in West and Central Africa, A.B. Kaou, 2019, Pp154-155,

²³Cours de Master II en Gestion des conflits dispensé à l’Institut des Relations Internationales dispensé par le Professeur MANDJEM Yves Paul, filière Coopération Internationale, Coopération Décentralisée Action Humanitaire et Développement Durable, 2018-2019, p16

MAUSS d’une part et sa dimension fonctionnelle défendue par des auteurs comme Georges SIMMEL²⁴ et Yves Paul MANDJEM d’autre part. Pour ce qui est de l’approche configurationnelle du conflit vue par Norbert ELIAS, elle va nous permettre de comprendre le phénomène de conflit agriculteurs-éleveurs via un changement de paradigme pour une lecture fondée sur une typologie des critères de classification des conflits initiée par Johan GALTUNG²⁵ en termes de méso-conflit entre les sociétés, de macro-conflit entre les États et les Nations, de micro-conflits qui sont intra et interpersonnels à l’instar du conflit intra-national entre deux catégories de groupes (agriculteurs/éleveurs). Nous nous intéressons donc dans le cadre de cet article, à la dernière classification à savoir, le micro-conflit. Aussi, il apparaît impérieux de comprendre que le concept de conflit revêt une pluralité de définitions dans le champ des sciences sociales, notamment dans les disciplines de politique comparée en science politique.

C’est en cela que Lewis COSER²⁶ montre que le conflit renvoi à des affrontements entre acteurs

²⁴Ibid. Pp16-17

²⁵Ibid. P9

²⁶Cours de Master II en Gestion des conflits dispensé à l’Institut des Relations Internationales dispensé par le Professeur MANDJEM Yves

collectifs sur des valeurs, des statuts, des pouvoirs ou des ressources rares et dans lesquels l'objectif de chaque protagoniste est de neutraliser, d'affaiblir ou d'éliminer ses rivaux. Alors, le problème que pose la présente thématique est celui de la montée en puissance du conflit entre agriculteurs et éleveurs. Ce conflit persiste malgré la mobilisation et l'assemblage des résolutions politico-juridiques pour sa régulation y compris les limites dans le temps et dans l'espace des textes de lois tenant en compte le caractère évolutif et dynamique de la société tchadienne en termes de changement et/ou de mutation environnementale. Pour cela, l'objectif de cet article consiste à introduire ou à proposer dans ce vaste champ socio-anthropologique un nouveau paradigme d'analyse en termes d'action publique gouvernementale qui vise à montrer et à démontrer que l'antagonisme agriculteurs-éleveurs au Tchad, relève subjectivement d'une dynamique d'instrumentalisation du bas par le haut et que, le conflit Nord-Sud serait un faux débat qu'il convient de relativiser quant à son origine. De ce fait, comment ne pas voir les conflits Agriculteurs-Éleveurs au Tchad comme un différend structuré et

alimenté par les facteurs écologiques, économiques, sociopolitiques et lié à un déficit de gouvernance ?

I-Nature, Origine et Sens du conflit agriculteurs-éleveurs dans le champ tchadien

Il s'agit de montrer d'abord que l'analyse fondée sur les critères de classification des conflits repose sur trois aspects : la nature, les terrains et les échelles²⁷. En fait, la notion de champ ici se rapporte à celle élaborée par Pierre Bourdieu comme théorie qui montrent que les Agents dans un système forment un espace social de positions inégales²⁸. C'est la nature du conflit agriculteurs et pastoraux qui attire notre attention ici et qui nous mène à mobiliser un cadre de réflexion y relatif. Si le conflit entre agriculteurs-éleveurs est répertorié dans le registre des conflits internes, c'est-à-dire intraétatique alors, l'histoire nous renseigne que le conflit agriculteurs-éleveurs commence dès 1947²⁹ entre des communautés musulmanes au Nord du Tchad à DARDJOMBO,

²⁷Ibid. p13

²⁸ CAMPENHOUDT Luc Van, QUIVY Raymond, Manuel de recherche en science sociale, 4^e Edition, Dunod, Paris, 1995, Pp93-94

²⁹ ARDITI Claude, « Conflit agriculteurs-éleveurs et enfant bouviers au Tchad méridional : essai d'analyse anthropologique », Savanes Africaines en développement, Innover pour durer, Garoua, Cameroun, Apr 2009, p1

localité située dans la région du BATHA, qui avait auparavant opposé les Arabes Missirié aux Rattana.

Le conflit de 1947 fut l'un des conflits agriculteurs-éleveurs le plus meurtrier de l'histoire du Tchad. Comme nous l'avons souligné, il a causé plus de 120 victimes dans le rang de ces deux groupes en conflit qui font usage d'armes blanches³⁰. Pourtant, la proportion de la violence des hostilités entre ces deux catégories sociétales, n'a pas conduit à classer agriculteurs et éleveurs dans un registre de conflit intermédiaire ou dans le registre de conflit tout simplement. Ce qui s'explique par l'aspect dynamique, c'est-à-dire mouvant, de la précision d'un lieu à un autre. Cela vient ainsi relativiser les thèses de certains théoriciens qui soutiennent l'idée selon laquelle, le conflit agriculteurs-éleveurs serait un conflit possible qui opposerait le Nord (Musulmans) au Sud (Chrétiens). Ainsi en se référant à l'histoire, on constate que le mouvement de déplacement interne initié par les éleveurs-Arabes, qui vivaient autrefois dans les zones sahéliennes, se traduit par une dynamique de mobilité basée sur la quête et la conquête du pâturage vers les années 1980 et qui furent structurées par des logiques d'intérêt axé sur la zone méridionale du Tchad. Car, la partie Sud du Tchad étant considérée comme une région de

³⁰ibid. P1

peuplement dense et apparaît comme une zone de production cotonnière dès les années 1930 et plus tard, comme une zone de production de l'or noir en 2003, tout en les permettant de disposer des surfaces nécessaires et favorables au climat en matière de pluviométrie pour l'élevage du bétail.

De ce qui précède, les sources du conflit agriculteurs et éleveurs au Tchad, trouvent leurs fondements dans le registre de la réflexivité cognitive et discursive, compréhensive et interprétative ainsi qu'explicative et démonstrative des facteurs d'ordres écologiques, économiques, socioculturels, et démographiques encadrés par la raréfaction des ressources en eau et en terres arables pour sa conquête, son utilisation et sa conservation. À cela, l'on ne saurait occulter la dimension d'une gouvernance désaxée.

II- D'une relation de complémentarité hier, à une situation de compétitivité ou de concurrence aujourd'hui entre agriculteurs et éleveurs tchadiens

La notion de compétition ou de concurrence selon Georges Simmel³¹, désigne une forme de lutte indirecte dans la mesure où les deux parties

³¹SIMMEL Georges, Le conflit, première parution en 1908 sous le titre allemand Conflict, 1995-2003, p159,

déploient des efforts parallèles en vue d'un seul et même objectif. En effet, ces deux concepts sont introduits dans ce cadre d'analyse pour appréhender la lutte entre agriculteurs et éleveurs au sein de la formation étatique et sociétale tchadienne qui serait basée sur un but d'intérêt commun qui est celui de la conquête des ressources naturelles. D'où la théorie de la mobilisation des ressources naturelles en eau et en terre arable. Cela permet de mettre en relief les facteurs explicatifs qui structurent cette transition de relation de coopération vers une démarche compétitive ou de concurrence (ennemi-adversaire) entre Agriculteurs et éleveurs que l'on qualifie aujourd'hui comme foyer de tension sociopolitique dans la société tchadienne. Alors, les notions de compétitions ou concurrences sont des concepts qui sont utilisés pour traduire et comprendre la situation de la crise du vivre ensemble entre agriculteurs et éleveurs au Tchad. C'est ainsi qu'à l'issue des entretiens et enquêtes de terrains que nous avons pu mener auprès de certaines personnes ressources et des populations cibles de la région du BATHA, du OUADDAI et dans le MANDOUL, nous avons pu collecter des informations qui précisent qu'au départ, il n'existait pas fondamentalement de conflit entre les agriculteurs et les éleveurs. Ces derniers avaient

une relation de coopération empreinte d'harmonie et de pacifisme³².

Le concept de facteur quant à lui, signifie l'ensemble d'éléments contribuant à un résultat³³. Et la notion de facteur explicatif renvoie à tout ce qui influence ou provoque la survenance des conflits³⁴. Les facteurs dans le cadre de ce travail, doivent être comprises au sens des causes, c'est-à-dire une personne, une chose ou un événement à l'origine d'un phénomène appelé effet³⁵. Notons que l'on parle de facteurs au lieu de causes pour des raisons purement heuristiques³⁶. Nous pouvons énumérer les typologies des facteurs : écologique, économique, socioculturel et démographique.

- **Le facteur écologique**

La zone sahélo-soudanaise au Sud du Tchad bénéficie des conditions climatiquement favorables à la pluviométrie estimée entre 1200mm et 1300mm par an³⁷. Cela facilite ainsi la disponibilité multiple des points d'eau favorisant l'abondance du pâturage,

³²Entretien avec OUMAR MAHAMAT, éleveur dans la localité de l'OUADDAI, le 09 février 2022, 10h-12h40mm

³³Op.cit. p20

³⁴Ibid. p20

³⁵Ibid. p20

³⁶Ibid.

³⁷ Op.cit.p155

entraînant par exemple le déplacement des éleveurs quittant les zones du Nord pour migrer vers les zones du Sud propices au développement du pâturage en matière de reproduction, production et consommation (propos recueillis auprès des personnes ressources (éleveurs, agriculteurs, élèves, étudiants) de la province du BATHA et du OUADDAÏ³⁸. Ils ajoutent également que le conflit entre ces deux catégories sociocommunitaires s'explique par la mauvaise pluviométrie liée au réchauffement climatique et à l'absence des mesures de renforcement des canaux ou des mécanismes juridiques (normatifs) pour la gestion et la régulation du conflit entre agriculteurs et éleveurs pour l'acquisition des ressources naturelles. À cela s'ajoute la contrainte liée à l'absence du couloir de transhumance pour les éleveurs ; Ce facteur permet de comprendre et d'expliquer la problématique du conflit entre agriculteurs et éleveurs au Tchad en mettant en exergue les trois types de zones climatiques dominantes au Tchad : la zone saharienne, la zone sahélienne et la zone soudanienne.

- En effet, la zone saharienne s'étant sur une superficie de 780.000 Km² avec une

³⁸Entretien avec IBRAHIM MOUSSA, éleveur du Ouaddaï, le 18 février 2022 à 16h-17h41mm

- pluviométrie de base d'environ 200mm par année ;
- Par contre, on observe que la zone sahélienne qui renferme une superficie de 374.000 Km² est située au sud ayant à son actif une pluviométrie moins abondante qui tourne entre 200 à 600 mm par année.
 - Alors que dans la zone soudanaise par exemple, on observe qu'elle couvre d'abord une superficie de 130.000 Km² environ et est constitué du fleuve Chari-Logone avec respectivement une pluviométrie supérieure à 600mm par année pour atteindre les 1200mm à 1300mm à Sarh et Moundou³⁹.

C'est dire que, la dimension climatique qui est favorable au secteur du Sud du Tchad constitue un moyen de pression et une dynamique de déplacement forcé pour les éleveurs-sédentaires qui sont en permanence à la recherche du pâturage dans les zones du MAYO-KEBBI Est-Ouest et dans la TANDJILE jusqu'au Sud du pays. Cela s'illustre par exemple par le conflit fondé sur le problème foncier qui avait eu lieu entre les deux communautés notamment les BOULALA qui sont par essences des cultivateurs sédentaires aux arabes qui sont des éleveurs nomades dans la province du HADJER-

³⁹ Op.cit. p154

LAMIS dont les uns voulaient s'installer et les autres les en empêchaient⁴⁰.

En clair, la politique publique gouvernementale pour la gestion et la répartition de façon équitables des ressources en terre cultivable, constitue un réel et véritable enjeu dans le processus de recherche des solutions pour juguler le conflit agriculteurs-éleveurs qui apparaît aujourd'hui comme un fléau, voire même un cancer qu'il convient de panser via une démarche constructiviste de la gouvernance locale.

- **Le facteur économique**

Ce facteur est un aspect important dans le processus de conquête de terres arables cultivables et /ou des ressources en eau pour le pâturage. Ainsi, il faut d'abord relever que le secteur agro-pastoral représente le premier levier de l'économie nationale tchadienne suivie du secteur de l'élevage. Lors d'un entretien avec les éleveurs de la province du lac, du MANDOUL⁴¹, du OUADDAI⁴² et du BATHA⁴³, nous

⁴⁰ Le Monde Afrique. Tchad, « Au Tchad, vingt-deux morts lors d'affrontement entre éleveurs et agriculteurs, 2021, Lemonde.Fr

⁴¹ Entretien avec Issa MAHAMAT, éleveurs du MANDOUL, le 11 Janvier 2022 de 8h à 11

⁴² Entretien avec ADOUM MAHAMAT, responsables ou propriétaire de 300 tête de bovins dans l'OUADDAI, le 28 janvier 2022, de 7h à 10h

⁴³ Entretien avec ABDROME Cherif, éleveur du BATHA, le 3 février 2022, de 8h à 11h

avons compris que le conflit agriculteurs et éleveurs, est une question de survie pour leur bétail d'une part et pour des gains d'intérêts financiers d'autre part ; Sans oublier l'apport non-négligeable de l'élevage aux niveaux national et sous-régionale qui permet d'augmenter le PIB et le PNB. Aussi, on observe que la valeur du secteur de l'élevage se justifie à travers sa quantité et sa qualité via la commercialisation du bétail au-delà des frontières nationales pour desservir les pays riverains du Bassin du Lac-Tchad (CBLT) comme le Nigeria, le Cameroun, la Centrafrique et le Niger.

De ce qui précède, le conflit agriculteurs et éleveurs est une compétition pour la survie de la classe des éleveurs, pour leur pâturage et pour l'économie nationale. En effet, selon l'indice du recensement général au Ministère de l'Élevage et des Productions Animales et de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) qui avait eu lieu de 2012 à 2015 sur toute l'étendue du territoire national et dont le Rapport fut publié en 2018, il apparaît que l'élevage constitue le deuxième secteur de l'économie nationale avec plus de 93,8 millions⁴⁴ d'unités de bétails soit 73% des effectifs globaux du cheptel. Cela montre que, loin

⁴⁴ FAO, Régional Office for Africa, « Recensement Général de l'Élevage au Tchad : Publication des résultats », Food and Agriculture Organization of the United Nations, fao.org, 2018

d'être un jeu, la gestion du conflit agriculteurs et éleveurs, est un enjeu pour l'équilibre et la stabilité de l'économie tchadienne. Et ce processus de commercialisation du bétail à l'échelle sous-régionale par exemple augmente significativement les coûts des transactions en termes d'opportunité et de création des richesses (emploi) basé sur des logiques de gains ou de rentabilité financière. Ce registre de réflexivité économique rend davantage plus complexe la logique de régulation du conflit entre agriculteurs et éleveurs au Tchad.

Le secteur agro-pastoral n'est pas en reste Il impacte également sur l'économie tchadienne, et favorise la compréhension sur l'interdépendance économique, sociale, et culturelle qui existe entre les acteurs de ces deux secteurs d'activités et nécessite une attention singulière en tant que politique public⁴⁵. Puisqu'il doit être inscrit dans l'agenda de l'État comme problème publique via une analyse séquentielle. Et, cela donnera une ouverture en termes d'action publique du gouvernement pour la prise en charge du conflit agriculteurs et éleveurs qui devraient s'inscrire dans une perspective critique du modèle d'actions qui avait été initié pour la gestion de ce conflit hier⁴⁶. Cette démarche devrait prendre

⁴⁵ MULLER Pierre, Les politiques publiques : Que sais-je ? Puf, 10^e Edition, 36^e milles, 2009, p4

⁴⁶ Ibid.

en compte le développement de l'État bureaucratique que Hegel évoque en montrant que l'État est le seul dépositaire de la prévoyance universelle qui transcende les intérêts particuliers et serait capable de s'élever au niveau de l'intérêt général⁴⁷.

- **Les facteurs socioculturels et démographiques**

Il s'agit de montrer que certains auteurs à l'instar de Kant⁴⁸ dans son travail de recherche fait observer que ; la guerre elle-même n'a pas besoin de motif particulier pour exister ; car, elle a sa racine dans la nature humaine. En effet, l'on ne saurait faire fi de la variable de l'état de nature⁴⁹ (est un état de liberté mais qui n'est nullement pas l'état de licence) et l'état de guerre⁵⁰ (c'est un état d'inimitié et de destruction) qui existent chez les humains pour parler comme John Locke. Et, le conflit agriculteurs et éleveurs peut se ranger dans ce sillage en ce sens

⁴⁷ Ibid. p8

⁴⁸ Cours de Master II en Gestion des conflits dispensé à l'Institut des Relations Internationales dispensé par le Professeur MANDJEM Yves Paul, filière Coopération Internationale, Coopération Décentralisée Action Humanitaire et Développement Durable, 2018-2019, p22

⁴⁹ LOCKE John, Traité du gouvernement civil, 5^e Edition, Edition complété le 9 Mars 2002, à Chicrutimi, Québec, fait avec Macintosh, p18

⁵⁰ Ibid. P26

que la majorité des sociétés humaines à travers l'histoire, auraient connus les moments de guerre.

Ainsi, au vu des événements liés au conflit agriculteur-éleveurs qui se sont déroulés dans les localités du département du BARH SARA respectivement dans la province du MANDOUL⁵¹ qui avait fait sept (7) morts dans les deux camps ; ainsi que dans le département du LAC WEY, province du Logone Occidental⁵² ayant fait trois (3) morts. Cela nous amène à croire que ces épisodes de violences manifestes seraient perçues et appréhendées comme une modalité de régulation des différents dans la société entre groupes communautaires tchadiennes au détriment des approches conceptuelles et théoriques tels que : la promotion de la paix, de la pacification et la dynamique de réconciliation⁵³ et le respect des lois⁵⁴ que consacre la Constitution de la République du Tchad de 1996 en son article 49. Aussi, il apparaît nécessaire de mettre en relief la tendance d'instrumentalisation de la variable identitaire comme fibre d'alimentation des conflits entre agriculteurs et éleveurs à des fins purement

⁵¹ JOURNAL Tchad. Infos, « MANDOUL : un conflit agriculteurs-éleveurs fait 7 morts dans le BARH Sara », 2022

⁵² JOURNAL, ALWIHDA.Infos.com « Au moins trois morts dans un conflit agriculteurs-éleveurs à DELI », 2021

⁵³ Op.cit. p24

⁵⁴ Constitution de la République du Tchad de 1996, p5

politiques. La mobilisation du facteur culturel par des acteurs du champ politique apparaît comme une source de manipulation des esprits par le biais de la sphère religieuse ayant pour conséquence le déclenchement d'un conflit intercommunautaire comme ce fut par exemple le cas des conflits entre les BOULALA cultivateurs sédentaires, aux Arabes qui sont des éleveurs nomades⁵⁵.

Partant du regard d'analyse des facteurs socioculturels, le facteur démographique dans sa portée, révèle que le conflit est un moyen de pallier au manque de ressources⁵⁶. Car, le déséquilibre population/ressources fait partie intégrante des motivations du conflit. Et, cela se justifie par le conflit qui avait eu lieu en 2021 entre les BOULALA et les Arabes dans le village de ZOHANE dans la province du HADJER-LAMIS⁵⁷ qui avait comme origine un problème foncier entre les deux groupes ethniques.

III- La conception dysfonctionnelle du conflit agriculteurs-éleveurs au Tchad

Il s'agit de montrer que la conception dysfonctionnelle du conflit a été théorisée au prime

⁵⁵ Op.cit

⁵⁶ Op.cit

⁵⁷ Op.cit

abord par des auteurs comme Marcel Mauss et Emile Durkheim en sociologie⁵⁸. Et, ils avaient fondés leurs analyses sur la recherche de l'harmonie, le compromis et l'entente. Et dans ce registre, on observe que Emile Durkheim n'admet aucune trace de segmentation à l'intérieure de la société en faisant bien d'introduire la solidarité mécanique et la solidarité organique qui (renvoie à une conception harmonieuse de la société et un rejet de toute forme de segmentation).

Par conséquent, le conflit agriculteurs-éleveurs a une dimension desintégratrice dû aux différents groupes interposés qui se sont engagés dans ce scénario et qui ne saurait se lire sous le prisme d'une dissension de la société tchadienne ; bien que ce conflit fragilise la dynamique du vivre ensemble sociétale et de la paix durable.

Par exemple, dans la région de l'OUADDAI et du BATHA l'on a observé une fragilisation relative des rapports d'interactions entre différents groupes ethniques sous fonds de tensions, basés sur la poursuite d'intérêts incompatibles. Cette observation peut également se lire dans les autres communautés au Sud du Tchad notamment au sein du village de TCHIRE dans la province de la TANDJILE où l'on a observé une récurrence conflictuelle entre

⁵⁸ Op.cit, p16

agriculteurs et éleveurs durant la période des semis et labours.⁵⁹ Et à cela s'ajoute la fermeture des couloirs de passage des animaux due à l'occupation des aires de stationnement et de séjour y compris la divagation des animaux dans certains champs qui se trouvent sur les aires de stationnement⁶⁰. Cela ouvre une brèche de compréhension du conflit agriculteurs-éleveurs qui seraient porteurs de pathologie via sa ligne destructive des mécanismes de paix et de cohésion sociopolitique et intercommunautaire au sein de la formation étatique et sociétale tchadienne. Alors, le conflit agriculteurs-éleveurs perçu comme une peste pour le développement durable de la société tchadienne, doit impérativement être pris en charge par l'État à travers l'adoption et la mise en œuvre d'une politique publique ou d'action gouvernementale, placée au centre des transformations de la formation étatique et sociétale tchadienne.

IV- La dimension fonctionnelle du conflit agriculteurs-éleveurs au Tchad

Par ce terme, on veut souligner qu'il faut appréhender le conflit agro-pastoral comme une construction du lien social, comme une dynamique

⁵⁹RFI.Fr, « Le Tchad : les conflits entre éleveurs-agriculteurs ou la compétition par les ressources naturelles », 2019, 13h02

⁶⁰ibid.

d'association et aussi d'organisation au sein de la formation étatique et sociétale tchadienne. Puisqu'en observant le déroulement des phénomènes conflictuels initiés entre agriculteurs et éleveurs dans les zones du sud du Tchad notamment à KAWA⁶¹ et NDONINGA⁶² dans le canton de KOLDAGA, sous-préfecture de BEBORO, dans le département de BARH Sara et dans la province du MANDOUL ; pourrait naître une dynamique de socialisation qui aboutirait à une protection collective pour l'unité entre les deux protagonistes engagés dans les hostilités. Aussi, le conflit agriculteurs-éleveurs met en relief un cadre constructif d'association et d'organisation au sein de la collectivité étatique tchadienne qui permet de modifier les communautés d'intérêts au sein des regroupements en unité d'organisations. Et, cela s'observe respectivement à partir de la circulaire du ministère de l'intérieure et de la sécurité publique en 1996 qui avait été adressée à tous les sous-préfets des différents postes administratifs en leur recommandant :

- De collaborer avec les chefs traditionnels pour le règlement des conflits au lieu de laisser les autorités militaires s'en charger ;

⁶¹ Tchad.Infos.com, « MANDOUL : lourd bilan d'un incendie volontaire à la suite d'un conflit agriculteurs-éleveurs », 2022

⁶² Tchad.Infos.com « MANDOUL : un conflit agriculteur-éleveurs fait 7 morts dans le BARH Sara », 2022

- De procéder au désarmement systématique des agriculteurs et des éleveurs détenant illégalement des armes de guerre ;
- D'appliquer rigoureusement la loi n°4 du 31 Octobre 1959, portant réglementation du nomadisme sur le territoire de la république du Tchad, particulièrement en ce qui concerne le recensement et les couloirs de transhumance ;
- De procéder à un règlement équitable des conflits en relation avec les autorités traditionnelles, administratives et judiciaires après constat de la gendarmerie ou de l'ONDR et d'appliquer le code pénal en vigueur⁶³.

Et, la déclinaison de ces mécanismes normatifs⁶⁴ de la trajectoire juridico-judiciaire s'inscrivant en réaction à la succession des phénomènes conflictuels entre Agriculteurs-éleveurs. Ceci, malgré le caractère relativement dépassé des contextes sociopolitique, politico-culturel, politico-environnemental, et

⁶³ ARDITI Claude « Paysans Sara et éleveurs arabes dans le sud du Tchad : du conflit à la cohabitation ? », In L'homme et l'animal dans le bassin du Lac Tchad (C. BAROIN et J. BOUTRAIS eds), 1999

⁶⁴ ELIAS Norbert, La civilisation des mœurs et des émotions : de la formalisation à l'information, p147

socioéconomique évolutif de la formation sociétale tchadienne.

V- L'approche configurationnelle du conflit agriculteur-éleveur Tchad

Dans ce cadre d'analyse, il s'agit de montrer que l'approche de configuration que propose Norbert Elias⁶⁵ a pour ambition de dépasser l'opposition entre individu et société, tout en indiquant qu'il s'agit d'un concept « à l'aide duquel on peut dresser la contrainte sociale qui nous oblige à penser et à parler comme si l'individu et la société constituaient deux figures divergentes et de surcroît antagonistes. Pour comprendre le conflit agriculteurs-éleveurs à partir de cette approche de configuration, servons-nous de la célèbre métaphore de Norbert Elias⁶⁶ sur les joueurs de cartes « quatre hommes assis autour d'une table pour jouer aux cartes forment une configuration. Leurs actes sont interdépendants. Et, ce qu'il faut comprendre par configuration, c'est la figure globale toujours changeant que forment les joueurs. Elle inclut non seulement leur intellect mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques. L'interdépendance des joueurs,

⁶⁵ PIPONNIER Anne, Elias Norbert. Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. 2018,

<http://publicationnaire.humanum.fr/notice/elias-Nort/>

⁶⁶ Op.cit.

condition nécessaire à l'existence d'une configuration spécifique, est une interdépendance d'alliés mais aussi d'adversaires. C'est ainsi dire que, dans une formation sociale le but est de saisir les particularités de ces configurations complexes par l'analyse des chaînes d'interdépendances qui constituent la trame de la société à rechercher dans ce qui fait tenir ensemble des individus déjà socialisés ».

Et, malgré la dimension conflictuelle que l'on observe entre agriculteurs et éleveurs au sein de la formation étatique et sociale tchadienne, la dynamique d'interdépendance demeure via leurs interconnexions à travers des transactions de marché (production/consommation) tant du côté de la classe des agriculteurs que de celle des éleveurs. Cela consiste à comprendre que l'interdépendance entre agriculteurs et éleveurs fait circuler les mouvements d'interaction entre le jeu d'individu et celui de la société au sein de laquelle il vit sans pour autant occulté les logiques de tensions dont ces interdépendances sont porteuses. C'est en cela que, ADOUM MAHAMAT (éleveur) et NODJIGOTO Eric⁶⁷ (agriculteur) de la localité du BATHA et du MANDOUL montraient déjà par-là que le lien de

⁶⁷ Entretien avec NODJIGOTO Eric, paysans dans la province du MANDOUL, le 27janvier 2022, de 8h à 9h38mm

cohabitation reste fondamental bien que les incompréhensions fréquentes et permanentes conduisent quelque fois au conflit entre les deux groupes agriculteurs-éleveurs⁶⁸.

VI- Méthode et technique de collecte des données

Dans cette dynamique d'analyse, Madeleine GRAVITZ montre que la notion de méthode dans sa dimension met en branle les logiques d'une ambiguïté qu'il convient de relever. Ainsi, J PRAGET montre que la méthode au sens large du terme ne saurait être de façon univoque comme une branche indépendante, étant donné que les problèmes d'épistémologies et de logique laissent entrevoir de manière constante des questions de méthode. C'est en cela que, A KAPLAN⁶⁹ dans sa dynamique d'analyse montre que ; « le propre de la méthode c'est d'aider à comprendre au sens le plus large, non les résultats de la recherche scientifique, mais le processus de recherche lui-même ». Ainsi, que nous mobiliserons l'approche du constructivisme comme méthode d'analyse et ensuite, l'analyse documentaire, d'interview et d'observation non

⁶⁸ ENTRETIEN avec DJERABE Silvestre, agriculteur dans le MANDOUL, le 28 janvier 2022, de 10h à 11h03mm

⁶⁹ GRAVITZ (Madeleine), Méthodes des sciences sociales, 11^e Editions, Dalloz 2001, p15

participante comme technique de collecte des données.

– **Le cadre méthodologique**

Nous avons fondé notre présente analyse sur le constructivisme. Ce dernier ne doit pas faire l'objet d'une considération ayant trait à une nouvelle école ou même encore à un nouveau courant. Puisque, dans une perspective d'analyse constructiviste, les réalités sociales sont des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs. Car, elle n'est pas la somme d'un seul individu mais plutôt l'émanation ayant trait à un ensemble collectif d'individu.⁷⁰ Cette méthode d'analyse fut conceptualisée par certains auteurs tels que : Husserl, Alfred SHUTZ, Peter Berger et Thomas LUCKMAN sur la construction sociale de la réalité, Anthony GIDDENS sur la théorie de la structuration et Pierre Bourdieu avec le constructivisme structuraliste.⁷¹ Dans ce sens, nous avons fait usage **du constructivisme structuraliste d'Antony GIDDENS et le constructivisme relationnel de Norbert Elias.**

⁷⁰PHILLIPPE CORCUFF, Les nouvelles sociologies : construction sociale de la réalité, Editions Nathan, 1995, p13

⁷¹Ibid. Pp9-29

Le constructivisme structuraliste selon Pierre Bourdieu montre que le passage des structures aux interactions serait fondé sur une dynamique d'analyse ayant trait à la relation qui existerait entre la notion d'habitus et de champ d'une part et sur le lien possible entre sociologie de l'action et sociologie réflexive. L'auteur montre dans sa dynamique d'analyse que, la notion de champ et d'habitus permet de rendre opérationnel des travaux empiriques axés sur un double mouvement constructiviste d'intériorisation de l'extérieur et de l'extériorisation de l'intérieur. Car, le constructiviste à partir de ces deux notions d'analyse met en relief l'influence que les acteurs du champ social exercent sur les normes et institutions, tout en montrant le mouvement d'influence que joue la structure tendance ainsi à modifier le comportement des acteurs⁷². Même si la structure serait au service de l'individu à des fins stratégiques, il n'en est pas moins de reconnaître que l'acteur ou agent se trouve quelque peu agit par son milieu.

De ce fait, cette variante nous a permis d'appréhender le jeu des acteurs en interaction pour la quête et la conquête des ressources naturelles ainsi que les moyens mobilisés pour la conservation de ses ressources naturelles tant par les éleveurs que par les

⁷² PHILIPPE CORCUFF, *les nouvelles sociologies*, Edition Nathan, 1995, Pp30-33

agriculteurs au sein de la formation étatique et sociétale tchadienne.

– **Les techniques documentaires**

Dans cette logique d’analyse, le document peut être perçue comme un instrument fondamental voir même impérieux pour la représentation d’un travail de recherche en science sociale. Puisque dans l’analyse il met en relief non seulement des repères mais aussi, il « offre l’avantage d’être un matériau objectif en ce sens qu’il soulève les interprétations différentes, il est le même et ne change pas ». ⁷³Ainsi dans le même sillage d’analyse, COMBESSIE Jean Claude⁷⁴ montrait déjà par-là dans ces travaux que : « dans toute recherche, les sources documentaires peuvent fournir à la fois des informations complémentaires et une diversification des éclairages ». Car sans documents, aucune recherche en science sociale ne saurait être possible, voire même avoir lieu. C’est ainsi que pour obtenir des informations recherchées nous avons procéder à cette technique qui fut une méthode essentielle dans ce travail. Et, cette enquête était fondée sur des recherches via des sites internet et dans les bibliothèques du Centre d’Etudes pour le

⁷³ Ibid. p526

⁷⁴ COMBESSIE (Jean Claude), La méthode en sociologie, Paris, la Découverte, 4^e Edition, 2003, p14

Développement et la Prévention de l'Extrémisme (CEDPE).

Aussi nous avons procédé aux Entretiens comme technique pour la collecte des données. En effet, Madeleine GRAWITZ dans ses travaux d'analyse montre que l'entretien se définit comme « un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec un but fixé ⁷⁵ ». C'est dire que, nous avons eu des entretiens avec les personnes ressources des localités du MANDOUL, de l'OUADDAI, du BATHA et des populations cibles de ses diverses provinces dans la seule optique de comprendre et d'analyser la problématique du phénomène conflictuel entre agriculteurs et éleveurs tchadiens.

– **Les techniques d'analyse des données**

Pour parvenir à mieux traiter les informations obtenues sur le terrain, nous avons opté pour la méthode analytique et hypothético-déductive.

La méthode analytique nous a permis d'évaluer les atouts et les faiblesses des mécanismes déjà mis en place dans le but d'envisager des perspectives d'amélioration devant permettre de

⁷⁵ *Op.cit.* p644

juguler et prévenir les conflits agro-pastoraux au Tchad.

Ensuite, la méthode hypothético-déductive qui est une démarche scientifique selon laquelle la construction scientifique part d'un postulat théorique, s'est présentée dans cet article comme un modèle d'interprétation du phénomène de conflit que nous avons étudié.

VII- résultats de recherche

Dans ce sillage, on veut montrer que le conflit agriculteurs-éleveurs n'est pas un conflit qui oppose à la base la communauté musulmane à la communauté chrétienne tchadienne. En effet, nous avons découvert que le tout premier conflit agriculteurs-éleveurs avait eu lieu dans le Nord du Tchad entre différentes ethnies musulmanes notamment dans l'OUADDAI et le BATHA.

Aussi, il apparaît que l'outil de régulation normative (Rapport entre agriculteurs et éleveurs) de 1996 qui avait été mis en place hier ne serait plus d'actualité aujourd'hui, d'où la nécessité d'une nouvelle reconfiguration des textes de lois qui s'inscrivent en parfaite harmonie avec le contexte sociétal tchadien actuel pour panser les stratégies de gestions du conflit agro-éleveur.

- Ensuite comme résultat, il ressort que plusieurs facteurs seraient peu ou prou à l'origine de la dynamique conflictuelle entre agriculteurs et éleveurs au sein de la formation étatique et sociétale tchadienne. Il s'agit notamment ; du manque de vigilance des éleveurs quant à leurs capacités à pouvoir maîtriser leurs troupeaux entraînant ainsi la dévastation des champs des paysans y compris le problème du foncier entre les deux groupes. Aussi, relevons l'absence d'une politique publique locale de gestion d'espace rurale, le non-respect de la prise en compte des couloirs de transhumance et le manque de suivi devant assurer l'applicabilité des décisions pour juguler le conflit agro-pastoral par les acteurs du pouvoir central. Et, à cela il faut adjoindre la mobilisation et l'instrumentalisation de la fibre religieuse par le politique qui vise à monter ou opposer les éleveurs aux agriculteurs, tout en faisant un parallèle avec le problème du changement climatique qui structure fortement cette logique de conflit entre agriculteurs et éleveurs au Tchad.

BIBLIOGRAPHIE

✚ OUVRAGES METHODOLOGIQUES

- 1- CAMPENHOUDT Luc Van, QUIVY Raymond, Manuel de recherche en science sociale, 4^e Edition, Dunod, Paris, 1995, p276
- 2- COMBESSIE (Jean Claude), La méthode en sociologie, Paris, la Découverte, 4^e Edition, 2003, p128
- 3- CORCUFF (Philippe), Les nouvelles sociologies, Edition Nathan, 1995, p126,
- 4- MULLER Pierre, Les politiques publiques : Que sais-je ? Puf, 10^e Edition, 36^e milles 2009, p128
- 5- GRAVITZ (Madeleine), Méthodes des sciences sociales, 11^e Editions, Dalloz 2001, p994

✚ OUVRAGES GENERAUX

- 1- ELIAS Norbert, La civilisation des mœurs et des émotions : de la formalisation à l'information, p326
- 2- ELIAS Norbert, La société de cour, Paris, Calmann-Lévy, 1974, p151
- 3- LOCKE John, Traité du gouvernement civil, 5^e Edition, Edition complété le 9 Mars 2002, à Chicrutimi, Québec, fait avec Macintosh, p163

 **OUVRAGES SPECIFIQUES**

1- SIMMEL Georges, Le conflit, première parution en 1908 sous le titre allemand *Conflict*, 1995-2003,

➤ **ARTICLES DE REVUES SCIENTIFIQUES**

- 1- ARDITI Claude « Paysans Sara et éleveurs arabes dans le sud du Tchad : du conflit à la cohabitation ? », In *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad* (C.BAROIN et J. BOUTRAIS eds) IRD, 1999
- 2- ARDITI Claude, « Conflit agriculteurs-éleveurs et enfant bouviers au Tchad méridional : essai d'analyse anthropologique », *Savanes Africaines en développement, Innover pour durer*, Garoua, Cameroun, Apr 2009,
- 3- ALICE Franck, « L'échec de la partition d'un Etat à la charnière entre monde arabe et Afrique subsaharienne : le cas du Soudan », *Bulletin de l'association de géographie français*, 2018
- 4- DEBOS Marielle, « Violence coloniales et résistance au Tchad (1900-1960) », *Mass Violence et Résistance*, 2021
- 5- Tchad : « brève histoire politique jusqu'à 1990 »,

- 6- Québec africaine, « Tchad », etbiencommun.press.books.pub
- 7- Wathi.org, Fiche : « Présentation générale du Tchad », 24 mars 2021

❖ **MEMOIRES ET THESES**

• **MEMOIRES**

- 1- Mémoire de DAOUDA DIEUDONNE sur la coopération Cameroun-Tchad dans la lutte contre les nouvelles menaces transfrontalières en Afrique centrale CEMAC à l'ère de la mondialisation : une analyse diplomatique et stratégique, Université de Yaoundé II-SOA, Option : Science Politique, Spécialité : Géopolitique, 2018-2019,
- 2- Mémoire de DAOUDA DIEUDONE sur la Coopération Décentralisée Tchad-PNUD en matière d'autonomisation des femmes comme dynamique de lutte contre la pauvreté, Institut des Relations Internationales du Cameroun-(IRIC), Option : Coopération Internationale, Coopération Décentralisée, Action Humanitaire, Développement Durable (CA2D), Spécialité : Coopération Internationale et Coopération Décentralisée (CI-CD), 2020-2021,

➤ **DICTIONNAIRES ET LEXIQUES**

PIPONNIER Anne, Elias Norbert. Publictionnaire.
Dictionnaire encyclopédique et critique des publics.
2018

❖ **RAPPORTS**

- 1- Rapport sur les droits humains suite aux événements des 02 et 03 février 2008 à Ndjamena et leurs Conséquences, « Quand le pays sombre dans le chaos », Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH), 2008,
- 2- Rapport de synthèse sur les systèmes agriculture-élevage au Tchad, Improving Crop-Livestock Systems in West and Central Africa, A.B. Kaou, 2019.

✚ **TEXTES DE LOIS**

- 1-Constitution de la République du Tchad de 1996

❖ **JOURNAUX**

- 1- JOURNAL Tchad. Infos, « MANDOUL : un conflit agriculteurs-éleveurs fait 7 morts dans le BARH Sara », 2022
- 2- JOURNAL, ALWIHDA.Infos.com « Au moins trois morts dans un conflit agriculteurs-éleveurs à DELI », 2021

- 3- Information.tv5monde.com, « Le Tchad, une colonie modèle devient indépendante », Info Afrique, l'actualité au Tchad, consulté vendredi le 25 Mars 2022 à 12h47mm
- 4- RFI.Fr, « Le Tchad : les conflits entre éleveurs-agriculteurs ou la compétition par les ressources naturelles », 2019, 13h02
- 5- RFI.Fr, « Le Tchad : les conflits entre éleveurs-agriculteurs ou la compétition par les ressources naturelles », 2019, 13h02
- 6- Tchad.Infos.com, « Mandoul : lourd bilan d'un incendie volontaire à la suite d'un conflit agriculteurs-éleveurs », 2022
- 7- Tchad.Infos.com, « Mandoul : lourd bilan d'un incendie volontaire à la suite d'un conflit agriculteurs-éleveurs », 2022

❖ **SITES**

<http://publictionnaire.humanum.fr/notice/elias-Nort/>

<https://www.populationdata.net>, Tchad : fiche pays, 2016

❖ **COURS MAGISTRAUX**

Cours de Master II en Gestion des conflits dispensé à l'Institut des Relations Internationales dispensé par le Professeur MANDJEM Yves Paul, filière Coopération Internationale, Coopération

Décentralisée Action Humanitaire et Développement
Durable, 2018-2019,

ANNEXES

Liste des noms et prénoms des personnes ressources avec qui nous avons eu des entretiens

- 1- Entretien avec NODJIGOTO Eric, paysans dans la province du Mandoul, le 27 janvier 2022, de 8h à 9h38mm
- 2- ENTRETIEN avec DJERABE Silvestre, agriculteur dans le Mandoul, le 28 janvier 2022, de 10h à 11h03mm
- 3- Entretien avec IBRAHIM MOUSSA, éleveur du Ouaddaï, le 18 février 2022 à 16h-17h41mm
- 4- Entretien avec OUMAR MAHAMAT, éleveur dans la localité de l'OUADDAI, le 09 février 2022, 10h-12h40mm
- 5- Entretien avec IBRAHIM MOUSSA, éleveur du Ouaddaï, le 18 février 2022 à 16h-17h41mm
- 6- Entretien avec Issa MAHAMAT, éleveurs du MANDOUL, le 11 Janvier 2022 de 8h à 11h
- 7- Entretien avec ADOUM MAHAMAT, responsables ou propriétaire de 300 tête de bovins dans l'OUADDAI, le 28 janvier 2022, de 7h à 10h
- 8- Entretien avec ABDERAME Cherif, éleveur du BATHA, le 3 février 2022, de 8h à 11h.

**APPORT DE LA CLASSE POLITIQUE ET DE
LA SOCIÉTÉ CIVILE
DANS LE PROCESSUS DE PRÉVENTION DE
L'EXTRÉMISME VIOLENT ET DE
PROMOTION DES VALEURS
DÉMOCRATIQUES**

**REDIGÉ PAR :
AHMAT ADAM YACOB**

**JOURNALISTE ET CHERCHEUR AU
CENTRE D'ÉTUDES POUR LE
DÉVELOPPEMENT ET LA PRÉVENTION DE
L'EXTRÉMISME (CEDPE)**

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

RESUMÉ

ABSTRACT

INTRODUCTION

- 1- Définitions des concepts
- 1-1 Classe politique :
- 1-2 Société civile :
- 1-3 Extrémisme violent
- 1-4 Les valeurs démocratiques
 - 2- Les institutions étatiques, les partis politiques et les organisations de la société civile au Tchad
 - 2-1 Les institutions étatiques :
 - 2-2 Les partis politiques
 - 2-3- Les Organisations de la société civile
 - 3- Apport des acteurs politiques et de la société civile dans la promotion des valeurs démocratiques et prévention de l'extrémisme violent
 - 3-1- Rapports entre les pouvoirs et les citoyens
 - a- Les pouvoirs électifs
 - b) L'ordre judiciaire
 - c) Les pouvoirs publics
 - 3-2 Les formations politiques et les populations
 - 3-3 Rapports entre organisations de la société civile et des populations
 - a- Méthode et technique de collecte des données et technique d'analyse des données
 - 1- Cadre méthodologique
 - b- Technique de collecte et analyse des données
 - 1- Les techniques documentaires et vivantes
 - 3- Technique d'analyse des données
- C- Résultat de recherche

- CONCLUSION
- BIBLIOGRAPHIE

SIGLES ET ABREVIATIONS

- **FAR** : Fédération Action pour la République ;
- **URD** Union pour le Renouveau et la Démocratie ;
- **PSF** : Parti Socialiste Sans Frontières ;
- **PRET** : Parti pour le Rassemblement et l'Équité ;
- **RDP** : Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès ;
- **PLD** : Parti pour les Libertés et le Développement ;
- **UNDR** : Union Nationale pour le Renouveau et la Démocratie ;
- **RNDT** : Rassemblement National des Démocrates Tchadiens ;
- **MPS** : Mouvement Patriotique du Salut ;
- **PLD** : Parti pour les Libertés et la Démocratie ;
- **UNDR** : l'Union Nationale pour la Démocratie et le Renouveau ;
- **ONU** : Organisation des Nation Unies ;
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale ;
- **OSC** : Organisations de la Société Civile.

RESUME

Cet article analyse les actions de la classe politique et de la société civile dans le domaine de prévention de l'extrémisme violent ainsi que de celui de la promotion des valeurs démocratiques. Il tente de mettre en exergue les efforts déployés par le gouvernement, les formations politiques et les organisations de la société civile en vue d'éradiquer le phénomène du terrorisme et d'autres formes de violence dans un pays qui se veut démocratique et surtout relever les défis auxquels fait face le Tchad dans un contexte si particulier, né de l'interruption du processus démocratique suite aux événements du 20 avril 2021, entraînant le décès brutal du Président de la République et occasionnant une transition politique sous la bannière de l'armée . Il s'agit bien évidemment d'une autocratie.

Mots Clés : Classe Politique, Politique, Société Civile, Démocratie, Extrémisme Violent

ABSTRACT

This article analyzes the actions of the political class and civil society in the field of the prevention of violent extremism as well as that of the promotion of democratic values. It attempts to highlight the efforts made by the government, political parties and civil society organizations to eradicate the phenomenon of terrorism and other forms of violence in a country that wants to be democratic and above all to raise the challenges facing Chad in such a particular context. Resulting from the interruption of the democratic process following the events of April 20, this resulted in the sudden death of the President of the Republic Idriss Deby Itno and causing a political transition under the banner of the army. This is obviously an autocracy.

Key words: Political Class, Politics, Civil Society, Democracy, Violent Extremism

INTRODUCTION

Depuis son accession à la souveraineté internationale en 1960⁷⁶, le Tchad qui est une colonie française⁷⁷ suit une évolution sociopolitique cahoteuse marquée par d'instabilités chroniques. Tous les régimes qui se sont succédés dès lors, se sont illustrés par des méthodes répressives, des violations des droits et de déni de droit et de justice voire d'un autoritarisme pur et dur reléguant le pays à la périphérie de la démocratie et du progrès. En 1990⁷⁸, alors qu'un vent de la démocratie balayait des dictatures sur le continent, les Tchadiens fondèrent un immense espoir sur ce vent qui souffle dans l'optique de renouer avec la démocratie bannie sous la première république, deux ans après l'indépendance du Tchad.

L'espoir suscité s'émoissait comme du beurre sous la forte chaleur du soleil durant les trente et un ans du pouvoir du MPS qui alternait entre la pensée unique et le pluralisme démocratique. Et, un simulacre de processus démocratique fut institué dans un climat clair-obscur, ayant permis la création d'une centaine des partis politiques et d'un millier

⁷⁶ <https://www.lemonde.fr> , « Le Tchad proclame son indépendance », Journal le monde ; 11 Août 2020 ; 19 :10

⁷⁷ <https://www.eglisemongo.org> « Tchad : brève histoire politique jusqu'à 1990 », Pp1-7

⁷⁸ <https://www.rfi.fr> , Rfi, Afrique, « le 1^{er} décembre 1990, Idriss Deby prend le pouvoir au Tchad, 2020, 02 :20

d'associations de la société civile ainsi que l'organisation des élections présidentielles⁷⁹, législatives et communales même si ces dernières présentaient un manque cruel de crédibilité et de transparence. En effet, cette modeste publication accorde un intérêt particulier à la classe politique qui se compose d'institutions comme le gouvernement, le parlement et la justice ainsi que de partis politiques. Il s'intéresse également aux éléments qui constituent ce qu'on appelle la société civile. Donc qu'elles soient la classe politique ou la société civile, l'essentiel serait d'étudier et de présenter l'apport de chacune dans le processus de prévention de l'extrémisme violent et de promotion des valeurs démocratiques.

⁷⁹ <https://www.lemonde.fr> SOTINEL Thomas, « le premier tour de l'élection présidentielle tchadienne est contesté », 1996

1. Définitions des concepts

1.1. Classe politique :

L'expression “classe politique⁸⁰” désigne d'une manière précise l'ensemble d'hommes et de femmes disposant d'un mandat électif obtenu lors d'un suffrage d'une part et ceux et celles qui animent des institutions étatiques et les formations politiques d'autre part. Sont concernés par la présente réflexion le parlement, le gouvernement, l'institution judiciaire et les partis politiques. Les hommes et les femmes qui y composent constituent la classe politique ou dans certain cas appelés élites. Cette définition sommaire ne fait pas l'unanimité dans le milieu des sociologues qui « ne s'accordent pas sur la définition du terme de classe, soit qu'ils ne l'emploient pas tous pour désigner la même réalité soit qu'ils aient une vision autre de la réalité à laquelle il s'applique. Du moins admettent-ils tous que le concept de classe est légitime et que des groupes sociaux méritent d'être appelés classes. La légitimité même de concepts comme ceux de “classe politique” ou de “classe dirigeante” ou d'“élite” est mise en question par une fraction des sociologues. La classe dirigeante ou ruling class existe-t-elle ou n'est-

⁸⁰ <https://www.franceculture.fr> , « Classe politique-France culture », 22 mars 2014

elle qu'un mythe? La power élite ou élite de puissance est-elle créée par l'imagination morose du sociologue ou domine-t-elle effectivement la société américaine?

La plupart des sociologues américains n'aiment guère le concept de classe dirigeante, le fait même d'une classe dirigeante semblant contradictoire avec l'idéologie « le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple ». L'expression est pourtant devenue courante. Pour 'France Culture'⁸¹ le terme est péjoratif : « Depuis plusieurs années, on parle de "classe politique" pour désigner de manière globale les élus de la République. On évoque ainsi le discrédit de la classe politique, son inaction ou son impéritie. Et on ne prend plus garde au fait que le terme de "classe" est sociologiquement chargé. Associé au mot politique, il prend un tour péjoratif. Au départ, une classe est en effet un groupe de personnes appartenant à une même catégorie d'un point de vue social. Ainsi parlait-on jadis de "classe ouvrière" et de "classe possédante" dont la lutte était censée faire avancer l'histoire. Le concept ne se peut définir qu'en rapport avec au moins une autre classe : une classe qui ne serait pas politique. Une classe non-politique. Ou apolitique. Il y aurait d'un côté des élus et de l'autre des électeurs. Et entre les deux le

⁸¹ Op.cit.

fossé se creuserait. Le phénomène n'est pas sans danger pour la démocratie. Quand les élus se dissocient aussi radicalement des électeurs, c'est le principe sur lequel elle repose qui vacille. L'élection semble incapable de changer la donne, puisqu'une fois élus les représentants intègrent de facto notre fameuse classe politique ». Ainsi, considère la classe politique comme « la classe dominante ou la classe dirigeante qui est, en science politique et en sociologie, l'appellation donnée à la classe sociale concentrant les fonctions de direction dans les différents domaines de la société. » Cette définition retient notre attention.

1.2. Société civile :

Le terme de société civile⁸² ou d'organisations de la société civile 'OSC inclut « les organisations non gouvernementales (ONG), les fondations (publiques et privées), les associations professionnelles, les syndicats, ainsi que les coopératives et les acteurs économiques dont les missions principales les définissent comme des entreprises sociales. » La société civile est aussi « le nom donné à une notion de science politique et de droit qui a acquis, au cours du temps, plusieurs acceptions. Il s'agit à la fois d'une catégorie d'idéologie civique d'origine anglo-saxonne

⁸² <https://.grainesdepaix.org>, « Société civile- Française-Graines de Paix »

et d'une notion juridique désignant en droit français une forme de société ou d'organisation dont l'objet, strictement civil, relève du droit civil et des juridictions civiles, contrairement aux sociétés commerciales et aux établissements publics et administratif.

Mise en avant par les grandes organisations internationales, comme l'ONU, la « société civile » désigne l'ensemble des associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif qui agissent comme groupes de pression pour influencer les politiques gouvernementales dans un sens favorables aux intérêts de ceux qu'elles représentent. Il s'agit donc de l'auto-organisation de la société, en dehors du ou parallèlement au cadre institutionnel politique, administratif ou commercial. » En sociologie⁸³ « pour un pays, une nation, la société civile⁸⁴ est l'ensemble des acteurs, des associations; des organisations, des mouvements, des lobbies, des groupes d'intérêts, des Thinks Thanks, etc., plus ou moins formels, qui ont un caractère non gouvernemental **et** non lucratif. Elle constitue une forme d'auto-organisation de la société en initiatives citoyennes en dehors du cadre étatique ou

⁸³ <https://www.toupie.org> , Dictionnaire, « Définition de la société civile »,

⁸⁴ AFD, 02 février 2022

commercial. Ses objectifs sont fondés sur l'intérêt général ou collectif dans des domaines variés : sociopolitique, solidaire, humanitaire, éthique, juridique, environnemental, scientifique, culturel, etc. »⁸⁵

1.3. Extrémisme violent

Selon Larousse⁸⁶, l'extrémisme (nom masculin), qui désigne un comportement politique consistant à défendre les positions les plus radicales d'une idéologie ou d'une tendance. Et l'adjectif "Violent" signifie qui a une force impérieuse et brutale : Une violente tempête. (Effrayant - effroyable - grand - gros - puissant - terrible sont des synonymes). Donc l'extrémisme violent est une expression utilisée souvent ces derniers temps pour qualifier des actes de terrorisme et de violence inouïe. Cette expression consiste à « promouvoir, encourager ou commettre des actes pouvant mener au terrorisme et qui visent à défendre une idéologie prônant une suprématie raciale, nationale, ethnique ou religieuse ou s'opposant aux valeurs et principes fondamentaux de la démocratie". (*Lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et*

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ <https://www.larousse.fr> , « Définitions : extrémisme », Dictionnaire de français Larousse

*l'extrémisme violent, adoptées par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 2 mars 2016)*⁸⁷. Ainsi on note que « l'extrémisme violent s'entend d'une utilisation de la violence parallèle à un engagement idéologique visant des objectifs politiques, religieux ou sociaux Ces actes violents peuvent être perpétrés par n'importe quel individu ou groupe sur la base de croyances et d'idéologies très diverses. »

1.4. Les valeurs démocratiques

Les valeurs démocratiques sont entre autres la liberté, l'égalité la justice, l'équité, la solidarité et la bonne gouvernance qui peuvent être aussi des principes de base sur lesquels repose un Etat de droit et de démocratie. Par ailleurs, le terme de démocratie ne se réfère pas uniquement à des formes de gouvernement mais peut aussi 'désigner une forme de société ayant pour valeurs l'égalité et la liberté' d'après le philosophe Alexis de Tocqueville⁸⁸, qui s'attache plus aux dimensions culturelles et psychologiques qu'au système... Notons que valeur démocratique et principe démocratique se

⁸⁷ <https://www.europaong.org> , « Le comité des Ministres-Europa », 2019

⁸⁸ ARENS Nicolas, « La démocratie Tocquevillienne. Un parcours dialectique », Revue interdisciplinaire d'études juridiques, 2015/l volume 74, Pp181-202

ressemblent et se confondent si bien qu'une certaine différence les dissocie : « Valeur : idée ou référence conceptuelle (qui peut être incarnée dans une personne) qui guide ou oriente nos jugements et nos actions. Parler de principe plutôt que de valeur ? Oui, au sens où la valeur signifie conviction, opinion, attachement, préférence subjective, individuelle ou collective, que les individus partageraient en plus ou moins grand nombre, qu'ils pourraient un jour accepter, un autre refuser, simples croyances ni respectables ni non respectables, simplement factuelles et sujettes à discussion infinie. En revanche, principe signifie règle de droit qui garantit le respect de l'idée en question, met en œuvre sa garantie en l'instituant dans la communauté et dans le droit qu'elle fonde. Le principe oblige le citoyen. Le principe de l'égalité est ainsi une règle de droit fondamentale que la communauté institue et applique dans toutes ses décisions sans qu'il soit question de le contester au nom d'autres idées ou valeurs ou convictions ».

2. Les institutions étatiques, les partis politiques et les organisations de la société civile au Tchad

2.1. Les institutions étatiques :

Lorsqu'on visite toutes les Constitutions du pays depuis son indépendance jusqu'à nos jours, on se rend compte qu'en dehors de périodes troubles sous des régimes d'exception avec des lois exceptionnelles (charte fondamentale, charte de transition), le fondement démocratique y est du moins théorique. Au sortir de la conférence nationale en 1993, le pays fut doté, après un referendum trois ans plutard, d'une Constitution démocratique, fruit d'un consensus national. Cette Constitution a permis l'élection du Président de la République et de l'Assemblée Nationale ainsi que la mise en place des Institutions républicaines notamment la cour suprême, le conseil constitutionnel et le haut conseil de la communication. Le Senat prévu dans cette loi fondamentale n'a pourtant pas vu le jour. Le principe de séparation de pouvoirs est donc proclamé et subtilement respecté. A partir de 2005 pour des raisons de confiscation du pouvoir, le régime procédera à la modification de la constitution de 1996 qui ouvrira la voie à ce qu'on appelle instabilité institutionnelle. Une constitution promulguée le 4 mai 2018 annonça la 4^{eme} république qui sera supprimée en 2020 lors du second forum.

Aujourd'hui, le Tchad est régi d'une Charte de transition qui accorde de larges pouvoirs au Chef de l'État.

2.2. Les partis politiques

“Un parti politique⁸⁹ est une association organisée qui rassemble des citoyens unis par une philosophie ou une idéologie commune, qui inspire son action, avec comme objectif la conquête et l'exercice du pouvoir”. Telle est donc la définition appropriée d'une organisation créée pour participer au débat politique et conquérir le pouvoir par le biais du suffrage dans un régime dit “régime démocratique”.

L'échiquier politique tchadien se compose de 143 de formations politiques dont la plupart semblent être des partis très minoritaires, incapables de mener des actions faute d'une audience large et des moyens dont elles ne disposent. Cependant, trois courants caractérisent les partis politiques : la majorité au pouvoir avec leurs alliés, les modérés et l'opposition dite radicale. Avec la transition, le

⁸⁹ <https://www.vie-publique.fr>, « Qu'est-ce qu'un parti politique ? »,

paysage politique se métamorphose. Les anciens partis d'opposition comme l'union nationale pour la démocratie et le renouveau (UNDR)⁹⁰, le parti pour les libertés et la démocratie (PLD) et bien d'autres de moindre importance participent au gouvernement de transition avec l'ancien parti au pouvoir le mouvement patriotique du salut (MPS) et ses alliés. Ceux qui contestent farouchement le pouvoir transitoire sont des jeunes partis comme l'Union pour la refondation du Tchad (URT), 'Les Transformateurs' et le parti socialiste sans frontière PSF se présentent en ces moments comme l'aile radicale.

2.2. Les Organisations de la société civile

Plusieurs milliers d'associations, coopératives, groupements corporatistes furent autorisés depuis 1990 par le Ministère de l'intérieur et ses délégations provinciales à mener leurs activités sur l'ensemble de l'étendue du territoire national. Nombreuses sont ces associations qui se sont implantées dans la capitale à l'exception de coopératives paysannes. Celles qui ont fait entendre leurs voix et qui mènent efficacement leurs activités c'est-à-dire celles qui portent à l'attention de l'opinion leurs bilans d'activités et leurs plans

⁹⁰ <https://tchadinfos.com>, « Partis Politiques », 2022

d'actions, se comptent au bout des doigts au sein des organisations de la société civile. Ces organisations sont les associations corporatistes (les syndicats), confessionnelles, défenseuses des droits de l'homme ainsi que les socioprofessionnelles (éducation, santé, environnement) et autres associations de développement socioéconomiques. Toutefois, pendant plus de trente ans, les organisations de la société civile ont joué un rôle important dans l'évolution sociopolitique du Tchad dans un contexte particulièrement difficile bien que les objectifs en termes de mobilisation et d'adhésion des populations ont été faiblement atteints.

3. Apport des acteurs politiques et de la société civile dans la promotion des valeurs démocratiques et prévention de l'extrémisme violent

À l'instar des pays africains, le Tchad a adopté comme mode de gouvernance, le système démocratique qui suit son cours bon gré mal gré depuis plusieurs décennies. C'est un processus dont l'aboutissement est souvent bouleversé par des changements politiques dans un contexte de violence et d'instabilité institutionnelle. Ainsi, l'apprentissage démocratique qui passe par l'appropriation des valeurs démocratiques, nécessite une volonté partagée que doivent se donner la classe politique et

la société civile pour un ancrage effectif de la démocratie. Le citoyen doit non seulement être un votant dont le rôle se limite uniquement à choisir ses représentants pendant les élections mais plutôt, un élément essentiel d'une société démocratique, c'est-à-dire, il doit être à la fois participant et intégrateur d'un processus culturellement et politiquement sociétal.

Les valeurs démocratiques riment avec celles républicaines à tel point qu'aucune barrière ne puisse opposer des citoyens d'un même pays qui doivent agir ensemble pour promouvoir et protéger les fondements de leur existence en tant que peuple. C'est dans cette optique que les pouvoirs étatiques, les formations politiques et les associations de la société civile se doivent d'assumer des responsabilités de « guide » pouvant instruire et éclairer pour la bonne marche de la république. Aussi, à l'état actuel des choses, force est de constater le fossé qui existe d'une part entre les gouvernants et les gouvernés et d'autre part entre les acteurs de la société civile et les populations auxquelles ils revendiquent leur appartenance.

3.1. Rapports entre les pouvoirs et les citoyens

a. Les pouvoirs électifs

En démocratie, le président de la république, les députés et les conseillers municipaux élus pour un mandat déterminé ont le devoir de rendre compte à leurs électeurs. Ceux-ci ont le pouvoir d'octroyer le mandat ou non à leurs représentants. Ce principe paraît théorique si on examine les conditions dans lesquelles sont élus le président de la république, les députés et les conseillers communaux au Tchad. Des conditions qui contrastent avec des valeurs démocratiques offrent le passe-droit aux élus de ne point rendre compte à leurs électeurs. C'est pourquoi, les élus communiquent rarement avec leurs électeurs et leurs communications sont généralement circonstancielles : campagne électorales, fêtes nationales ou autres événements heureux ou malheureux. Cet état de fait traduit un fossé entre le Président de la République et son peuple d'une part et les Députés, les Conseillers et leurs bases électorales d'autre part. C'est un non-respect du contrat qui se détermine et complique les rapports entre les élus et les électeurs qui nourrissent une réprobation à l'endroit de leurs Représentants.

Depuis le 20 avril 2021, le Tchad qui vit une période transitoire dirigée par des généraux ne dispose d'aucune institution élue au suffrage universel. Le Conseil National de Transition qui officie comme un parlement provisoire, est un organe nominatif. Ses membres sont désignés par le

président du Comité Militaire de Transition sur la base de clientélisme n'ont de compte à rendre à personne sauf répondre à la satisfaction du Chef de l'État qui les a confiés la mission.

b. L'ordre judiciaire

L'un des principaux fondements sur lesquels repose un État est la justice⁹¹ qui est le garant de la paix, de la stabilité et de la vivacité de la démocratie. La justice tchadienne est malheureusement déviée de cette mission. Elle n'est ni indépendante ni impartiale parce qu'elle est instrumentalisée par des puissants au service de leurs intérêts sordides. Elle est donc aux ordres et devient source des conflits opposant des justiciables et provoquant de cas d'assassinats des magistrats. Sur les textes comme la Constitution et les Lois organiques, on note le principe de séparation des pouvoirs et de l'indépendance de justice. Mais dans les faits, des pratiques négatives démontrent le contraire. La justice tchadienne est malade souffrant des maux tels que la corruption, le trafic d'influence, le clientélisme, le népotisme etc. qui l'empêchent de jouer le rôle majeur qui lui est dévolu dans le processus démocratique. L'ordre judiciaire se compose de la cour suprême, des cours d'appels, des

⁹¹ Renaud DENOIX de Saint Mac « Dans l'Etat et la justice », 2012 : Pp 71-82

tribunaux, des parquets et des juges de paix qui sont nommés par le président de la république. À l'exception de la cour suprême, les autres démembrements sont administrativement sous tutelle du Ministère de la justice.

c. Les pouvoirs publics

Les pouvoirs publics que l'on évoque ici concernent les secteurs de l'éducation, la santé, la sécurité et l'administration générale. Ceux qui animent ces services publics doivent être en principe au service des populations mais malheureusement ils se comportent comme des colons. Ce qui crée un déficit de confiance entre eux et leurs usagers. L'école publique est abandonnée à son triste sort et devient un lieu où émergent la délinquance juvénile, la prostitution, la criminalité ...

La violence en milieu scolaire a atteint un paroxysme sans précédent : des cas d'assassinats des enseignants et des élèves se passent chaque rentrée scolaire même dans certains établissements dits privés. Des élèves viennent à l'école avec des armes de guerre. Il en est de même pour des établissements hospitaliers dont des agressions font légion. Les hôpitaux et les centres de santé du Tchad offrent un service médiocre, et les soignants ont perdu le sourire d'accueil à l'endroit de leurs patients. Quant aux

services de sécurité et d'administration générale il y a rupture totale de confiance entre les agents de sécurité et les populations d'une part et entre les administrateurs et leurs administrés d'autre part. Tous ils se regardent en chien de faïence.

2.2. Les formations politiques et les populations

Sur les cent quarante-trois partis politiques que compte la scène politique tchadienne, moins de dix qui mènent des actions visibles sur le terrain. Ils sont : L'Union pour la Refondation du Tchad de SIDICK ABDELKERIM HAGGAR, les Transformateurs de Succès MASRA, le Parti Réformiste (PF) de Yacine ABDRAMAN, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) du défunt maréchal Idriss Deby (parti au pouvoir), le Rassemblement National des Démocrates Tchadiens (RNNDT-Le réveil) de l'actuel premier ministre de transition PAHIMI PADACKE Albert, de l'Union Nationale pour le Renouveau et la Démocratie (UNDR) de Saleh KEBZABO, le Parti pour les Libertés et le Développement de MAHAMAT AHMAT ALHABO, le Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès (RDP) de MAHAMAT ALLAHOU TAHER, le Parti pour le Rassemblement et l'Équité (PRET) de Théophile BANGORO, le Parti Socialiste Sans Frontières de Yaya Dillo DJEROU,

l'Union pour le Renouveau et la Démocratie (URD) de ROUMADOU MNGAR Félix NIALBE, Fédération Action pour la République (FAR) de l'opposant historique YORONGAR NGARLEDJI, la Convention Tchadienne pour la Paix et le Développement de LAOUKEIN Médard KOURIYARO.

Tous ces partis font l'actualité politique pendant cette période de transition. Lorsque l'on analyse leurs différents textes de base, on se rend compte que des principes et des valeurs démocratiques sont bel et bien inscrits noir sur blanc. Il en est aussi pour la préservation de la paix en privilégiant le dialogue et la concertation. Mais une chose est sûre, c'est que la prévention de l'extrémisme violent ne figure sur aucun document stratégique ce qui laisse croire que le phénomène du terrorisme pourrait être soit un fait nouveau soit une méconnaissance dont font montre les diverses formations politiques. Pire, les chefs de ces formations accordent moins d'importance aux activités liées à la prévention de l'extrémisme et la gestion des conflits communautaires. Bref, ils répondent timidement aux invitations à ces genres d'activités. Et pourtant, leurs activités politiques ne peuvent se tenir sans l'appui de la société civile. Bien plus dans leurs communications, on note rarement le traitement des sujets liés à l'extrémisme violent alors qu'ils sont censés former, informer et sensibiliser les

masses sur des questions brûlantes de l'heure. Les quelques communiqués de presse condamnant les conflits intercommunautaires, les violences faites aux femmes, celles dans les écoles ainsi que le terrorisme autour du bassin du lac Tchad paraissent comme des actions insuffisantes devant l'ampleur du phénomène de l'extrémisme violent. Il est temps de songer à une vaste campagne de masse pour tenter de répondre aux exigences de déradicalisation de la société.

3.2. Rapports entre organisations de la société civile et des populations

Les organisations de la société civiles éprouvent des sérieuses difficultés dans l'accomplissement de leurs missions notamment sur des questions visant à la promotion démocratique et de prévention de l'extrémisme violent. D'un côté, elles se posent la question de financement de leurs activités et de l'autre, les rapports conflictuels qu'elles ont avec les pouvoirs publics qui les considèrent comme de relais de l'opposition ou bien des taupes des puissances extérieures. Dans ce contexte et au-delà de celles qui interviennent dans les domaines du paysannat, de l'environnement et de l'éducation, les organisations de défense des droits de l'homme, les corporations et autres ne disposent pas de capacité de mobilisation des masses à cause de leurs moyens dérisoires. La plupart de leurs

activités se limitent à des organisations des ateliers, séminaires et autres rencontres de formations et d'informations réservées à un public restreint.

À cela s'ajoute la publication des rapports d'activités et des communiqués de presse qui atteignent moyennement les groupes cibles. Toutefois, force est de constater que parmi des milliers d'organisations existantes, quelques-unes se dégagent du lot, guidées par une exceptionnelle volonté d'œuvrer en faveur de l'ancrage de la démocratie et de la lutte contre l'extrémisme violent. Le cas du centre d'études pour le développement et prévention de l'extrémisme qui depuis quatre ans s'attelle à la fois à prévenir le phénomène de l'extrémisme et promouvoir les valeurs démocratiques paraît très beau pour être souligné. Des dizaines de publications réalisées, des missions d'études sur le terrain effectué pour sensibiliser les populations dans les zones de conflits et ailleurs ainsi que la compilation des fiches identitaires des extrémistes désengagés, la formation...tout cela a permis de contribuer à l'alerte du phénomène du terrorisme et partant de là de véhiculer des valeurs de paix, de justice, du vivre ensemble, de l'égalité et du droit dans un contexte particulièrement difficile. Beaucoup reste à faire cependant au regard des défis qui sont certes immenses.

a- Méthode et technique de collecte des données et technique d'analyse des données

Par ce titre, Alain AKAPLAN dans son analyse montre « le propre de la méthode c'est d'aider à comprendre au sens le plus large, non les résultats de la recherche scientifique, mais le processus de recherche lui-même »⁹².

1-Cadre méthodologique

Il s'agit de montrer que nous avons mobilisé le constructivisme phénoménologique de Peter Berger et Thomas LUCKMANN⁹³ qui repose sur l'analyse des individus et sur leurs interactions puisque la société est une production humaine, et que la société serait par ailleurs une réalité objective. Cela nous a permis de comprendre les interactions qui se développent se structurent entre les différents acteurs du champ politique tchadien. Aussi, elle nous a permis de comprendre que la société est également réalité subjective⁹⁴ c'est-à-dire intériorisé à travers la socialisation. Cela nous a ainsi permis d'analyser le processus de socialisation des différents acteurs politiques qui se crée à partir des liens de

⁹² GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 11^e Editions, 2001, p15

⁹³ CORCUFF Philippe, Les nouvelles sociologies, Edition Nathan, 1995, p55

⁹⁴ Ibid. p60

coopération dans la poursuite d'intérêts soit individuels ou collectifs.

b-Technique de collecte et analyse des données

Ici, Madeleine GRAWITZ⁹⁵ montre que la collecte des données englobe deux types de techniques : documentaires et vivantes.

1- les techniques documentaires et vivantes

Par ce titre, COMBESSIE Jean-Claude⁹⁶ montre que, « dans toute recherche, les sources documentaires peuvent fournir à la fois des informations complémentaires et une diversification des éclairages ». En effet, pour obtenir les informations recherchées, nous avons procédé à cette méthode essentielle dans ce travail. Et, cette enquête a consisté à la recherche sur internet et dans la bibliothèque du (CEDPE). Et, cette technique nous a permis de cerner les réalités en rapport avec notre thématique à travers différents travaux tels ouvrages généraux, spécifiques, revues articles, mémoire et thèses doctorales⁹⁷.

⁹⁵ Op.Cit.p573

⁹⁶ COMBESSIE Jean-Claude, La méthode en sociologie, Paris, la Découverte, 2003, 4^e Edition p14

⁹⁷ DAOUDA Dieudonné, La coopération décentralisée Tchad-PNUD en matière d'autonomisation des femmes comme dynamique de

- Les Entretien : selon Madeleine GRAWITZ montre que l’entretien se définit comme « un procédé d’investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec un but fixé ⁹⁸». Ainsi, nous avons eu des entretiens avec les personnes ressources de la classe politique tchadienne dans son apport multisectoriels.

3-technique d’analyse des données

Pour parvenir à mieux traiter les informations obtenues sur le terrain, nous avons opté pour la méthode analytique, qualitative et hypothético-déductive⁹⁹.

La méthode analytique nous permettra de pouvoir évaluer les atouts et les faiblesses des mécanismes déjà mis en place dans le but d’envisager des perspectives d’amélioration devant rendre¹⁰⁰ l’apport des acteurs politique dans un processus de

lutte contre la pauvreté, Mémoire de Master 2 en Relations Internationales, Option Coopération Internationale, Coopération Décentralisée, Action Humanitaire et Développement Durable, Spécialité : Coopération internationale et coopération décentralisée, 2019-2020, p 38

⁹⁸ *Op.cit.* p644

⁹⁹ *Op.cit.* p38

¹⁰⁰ *Ibid.*

maturation pouvant servir comme levier d'expression et de développement des structures d'entreprise public-privé tchadien.

Par contre, l'analyse qualitative appuie la méthode analytique¹⁰¹ dans l'analyse de données qui se fonde sur les mécanismes et instruments textuaires de l'apport des acteurs en compétition dans le champ politique tchadien.

C-Résultat de recherche

Comme résultat, il apparaît que malgré les efforts initiés et entrepris par les acteurs de la société civile et acteurs politique dans une dynamique de consolidation du processus démocratique au Tchad, il convient de montrer que beaucoup reste encore à faire. Puisque, cette logique implique une synergie en termes d'action collective pour faire primer l'intérêt général du groupe voire de la société tchadienne.

¹⁰¹ Ibid. p39

CONCLUSION

La promotion des valeurs démocratiques et l'éradication de l'extrémisme violent demeurent cependant des défis à relever. Pour y parvenir, il incombe l'implication de l'ensemble des couches sociales qui doivent, sous les orientations du gouvernement, de la classe politique dans son ensemble et des acteurs de la société civile, s'informer, se former et s'éduquer afin de s'inventer un chemin conduisant vers le progrès et le développement. La classe politique et la société civile doivent, pour ce qui les concerne, entretenir constamment des relations directes avec les masses, se mettre à leurs services et agir en des véritables leaders d'opinion et de direction.

Elles doivent sortir de leurs bureaux climatisés pour être plus opérationnelles sur le terrain, au contact avec des populations pour des larges campagnes de sensibilisation, d'éducation et de formation. Il urge que le paysan le plus éloigné puisse se prémunir des valeurs démocratiques et reste aussi éveillé sur les menaces que fait peser sur le pays et dans la région le phénomène de l'extrémisme violent. Au Tchad, beaucoup reste à faire quand on mesure le degré de dépendance de l'Etat, de ses institutions et surtout certaines organisations de la société civile des aides extérieures. Et, ceux qui accordent ces aides posent aussi leurs conditions parfois contrastent avec leurs engagements. Ne dit-on pas que la main qui donne commande ?

BIBLIOGRAPHIE

- OUVRAGES METHODOLOGIQUES

CORCUFF Philippe, Les nouvelles sociologies, Edition Nathan, 1995, p126

COMBESSIE Jean-Claude, La méthode en sociologie, Paris, la Découverte, 2003, 4^e Edition

GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 11^e Editions, 2001, p994

- ARTICLES DE REVUES SCIENTIFIQUES

ARENS Nicolas, « La démocratie Tocquevillienne. Un parcours dialectique », Revue interdisciplinaire d'études juridiques, 2015/I volume 74,

Renaud DENOIX de Saint Mac « Dans l'Etat et la justice », 2012 :

- SITE INTERNET

<https://www.lemonde.fr> , « Le Tchad proclame son indépendance », Journal le monde ; 11 Août 2020 ; 19 :10

<https://www.eglisemongo.org> « Tchad : brève histoire politique jusqu'à 1990 »,

<https://www.rfi.fr> , Rfi, Afrique, « le 1^{er} décembre 1990, Idriss Deby prend le pouvoir au Tchad, 2020, 02 :20

<https://www.lemonde.fr> SOTINEL Thomas, « le premier tour de l'élection présidentielle tchadienne est contesté », 1996

<https://www.franceculture.fr> , « Classe politique-France culture », 22 mars 2014
<https://.grainesdepaix.org>, « Société civile-Française-Graines de Paix »
<https://www.toupie.org> , Dictionnaire, « Définition de la société civile », AFD, 02 février 2022
<https://www.larousse.fr> , « Définitions : extrémisme », Dictionnaire de français Larousse
<https://www.europaong.org> , « Le comité des Ministres-Europa », 2019
<https://www.vie-publique.fr> , « Qu'est-ce qu'un parti politique ? »,
<https://tchadinfos.com> , « Partis Politiques », 2022

- **MEMOIRES ET THESES**

DAOUDA Dieudonné, La coopération décentralisée Tchad-PNUD en matière d'autonomisation des femmes comme dynamique de lutte contre la pauvreté, Mémoire de Master 2 en Relations Internationales, Option Coopération Internationale, Coopération Décentralisée, Action Humanitaire et Développement Durable, Spécialité : Coopération internationale et coopération décentralisée, 2019-2020.

THEME :

**LA COOPÉRATION TCHAD-CAMEROUN
DANS LA LUTTE CONTRE LES NOUVELLES
MENACES TRANSNATIONALES : UNE
ANALYSE DIPLOMATIQUE ET
STRATÉGIQUE**

**REDIGÉ PAR :
DAOUDA DIEUDONNE
DOCTORANT CHERCHEUR EN SCIENCE
POLITIQUE AU CEDPE**

OPTION : GEOPOLITIQUE

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS

RESUME

ABSTRACT

INTRODUCTION

- I.** Le Compartiment diplomatique comme dynamique d'analyse de la coopération Tchad-Cameroun dans la lutte antiterroriste et contreterroriste en Afrique centrale CEEAC
- II.** Le compartiment stratégique comme logique d'analyse de la coopération Tchad-Cameroun dans la lutte antiterroriste et contreterroriste en Afrique centrale CEEAC
- III.** Le cadre méthodologique
- IV.** Les techniques vivantes
- V.** Résultats de recherche
- VI.** BIBLIOGRAPHIE

SIGLES ET ABREVIATIONS

- AN** : Assemblée Nationale ;
- CAERT** : Centre Africain d'Etude et de Recherche sur le Terrorisme ;
- CEEAC** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;
- CBLT** : Commission du Bassin du Lac Tchad ;
- CEDPE** : Centre d'Etudes pour le Développement et la Prévention de l'Extrémisme ;
- CEMAC** : Communauté Economiques et Monétaire d'Afrique Centrale ;
- CISSA** : Comité des Services de Renseignement et de Sécurité de l'Afrique ;
- COPAX** : Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale ;
- FMM** : Force Multinationale Mixte ;
- FOMAC** : Mission de la force multinationale des Etats d'Afrique centrale ;
- MARAC** : Mécanisme d'Alerte Rapide de l'Afrique Centrale ;
- MINREX** : Ministère des Relations Extérieures ;
- MINDEF** : Ministère de la Défense ;
- UA** : Union Africaine.

RESUME

La problématique de gestion des nouvelles menaces transnationales en Afrique centrale CEEAC a vu la mobilisation des moyens et instruments diplomatiques et stratégiques qui ont été initiés et entrepris par le Tchad et le Cameroun. Ceci, à travers une dynamique de relation de coopération pour casser et juguler la montée en puissance du groupe de terreur et de violence prophético-séctariste et criminalo-affairiste Boko Haram Alias Jama'Atu Ahlis-Sunnah Liddawatti Wal Jihad qui signifie groupe pour la prédication du coran et pour le combat ou la guerre sainte depuis les années 2009. Il s'agit de souligner que les dynamiques de tensions exercées par la percée fulgurante du complexe et mouvement djihadiste Boko Haram venu du Nord-est de l'État du BORNO à MAIDUGURI au Nigeria, a permis la mise en place d'un balai politico-diplomatique actif tout en bénéficiant d'une stratégie fondée sur des repères de resserrement militaro-sécuritaires construits bilatéralement et régionalement par les pays du pourtour de l'aire Tchadique. Il apparaît clair que pour mieux étudier la lutte antiterroriste et contreterroriste de la secte salafiste Boko Haram, la théorie de l'interdépendance complexe a été mobilisée comme cadrage d'analyse. De ce fait, l'entrée en guerre de la formation étatique et sociétale Tchadienne sur le territoire de la formation étatique camerounaise dès

janvier 2015, a permis d'apporter une réponse vitale pour casser et juguler la menace terroriste de la mouvance extrémiste Boko Haram de façon à pouvoir limiter significativement son expansion dans la zone CEMAC et CEEAC. C'est ainsi qu'à partir de cette démarche, nous sommes parvenus aux résultats qui montrent que : sur le plan bilatéral, le couple de puissance Tchad-Cameroun par le biais de la mobilisation du compartiment diplomatique et stratégique est parvenu à réduire les capacités de nuisance de Boko Haram quant à l'absence d'un Accord mutuel de défense militaro-sécuritaire et sécuritaro-stratégique entre les deux pays. Et, ce succès relatif et probant, peut également être lu à travers l'inter-régionalisme centré sur la Force Multinationale Mixte (FMM) tel que vue sur le terrain et ce, malgré la faible capacité de résistance et de résilience de ce groupe de terreur et de violence.

Mots clés : Coopération, Menace, terrorisme.

ABSTRACT

The problem of managing new transnational threats in Central Africa ECCAS has seen the mobilization of diplomatic and strategic means and instruments that have been initiated and undertaken by Cameroon and Chad through a dynamic relationship of cooperation to break and curb the rise in power since the years 2009-2016 by the group of terror and violence of the prophetic-sectarian and criminal-business terror enterprise Boko Haram Alias Jama'Atu Ahlis-Sunnah Liddawatti Wal Jihad. In this way, it is a question of underlining that the dynamics of tensions exerted by the dazzling breakthrough of the jihadist movement Boko Haram from the North-East of the State of BORNO in MAIDUGURI in Nigeria, saw the establishment of a active politico-diplomatic broom, while benefiting from a strategy based on benchmarks of military-security tightening built bilaterally and regionally by the countries around the Chadian area. So, it seems clear that to better understand the anti-terrorist and counter-terrorist struggle of the Salafist sect Boko Haram, the theory of complex interdependence has been mobilized as a dynamic of analysis. Therefore, it is a question of understanding that, the entry into war of the Chadian state and societal formation on the territory of the Cameroonian state formation from January 2015 consisted in providing a vital response to break and curb the terrorist threat of the

extremist movement Boko Haram in order to significantly limit its expansion in the CEMAC zone. This is how from this approach, we reached a result which shows that bilaterally, the power couple Chad-Cameroon - through the mobilization of the diplomatic and strategic compartment have managed to defeat the terrorist threat Boko Haram as for the absence of a mutual military-security and security-strategic defense agreement between the two countries. And, this relative and convincing success can also be read through the inter-regionalism centered on the Joint Multinational Force (MMF) as seen on the ground, despite the low resistance and resilience capacity of this group of terror and of Boko Haram violence.

Keywords : Cooperation, Threat, terrorism

INTRODUCTION

L'analyse de la coopération Tchad-Cameroun dans la lutte contre les nouvelles menaces transnationales en Afrique centrale CEEAC s'inscrit dans un registre de réflexivité diplomatique et stratégique pour juguler le mouvement de violence militaro-sectaire et criminalo-salafiste Boko Haram Alias Jama'Atu Ahlis-Sunnah Liddawatti Wal Jihad. Ce terme signifie groupe pour la prédication du Coran et pour le combat par la guerre sainte¹⁰². CHARLES DEBBASH dans ses travaux de réflexions montre que la notion de coopération renvoie soit à une « politique d'entente, d'échange et de mise en commun des activités (...) entre Etats de niveau comparable » soit à une « politique d'entente et d'aide entre Etats de niveau de développement égaux. »¹⁰³. Cette définition met en relief les tendances qui structurent de manière univoque les mécanismes fondamentales des relations qui existent entre le Tchad et le Cameroun dans leur engagement face à BOKO HARAM qui est devenu

¹⁰² ¹⁰² OWONA NGUINI Mathias Eric, « La lutte de la société étatique camerounaise contre Boko Haram », Séminaire dispensé à l'École Supérieure Internationale de Guerre de Yaoundé, Université de Yaoundé II-SOA, 2014, p3

¹⁰³ DEBBASH (c), *Lexique de politique*, Paris Dalloz, 7^e Edition, 1984, p.117

Wilayat Gharb Ifriqiya (Province de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest)¹⁰⁴.

Le dictionnaire Hachette Encyclopédique quant à lui, souligne que le concept de menace peut se définir comme une parole ou un geste signifiant une intention hostile et visant à intimider¹⁰⁵. C'est en cela que certains auteurs comme CILLIERS pense que, la notion de terrorisme peut être définie comme étant « le recours illégitime à la violence contre les individus ou des biens afin de contraindre et intimider des Etats et des sociétés pour des revendications politiques exprimées la plupart du temps en termes sociaux, économiques ou Religieux »¹⁰⁶. Cette définition montre clairement les logiques qui fondent et sous-tendent les motivations de la spirale extrémiste¹⁰⁷. En effet, cette réflexion d'analyse pose le problème du phénomène de transnationalisation du groupe subversif et insurrectionnel des terroristes de Boko Haram à travers leurs actions déstabilisatrices et violentes. Notre travail vient donc mettre en lumière la question centrale qui serait fondée sur la réplique du

¹⁰⁴ Op.cit. p4

¹⁰⁵ *Dictionnaire Hachette encyclopédique, Edition Larousse, Paris, 2003, p1595*

¹⁰⁶ CILLIER (Jakkier), « L'Afrique et le terrorisme », *Afrique Contemporaine, n°209, 2004, p.81-100*

¹⁰⁷ Op.cit, p7

couple de puissance tchado-camerounais¹⁰⁸ pour caser l’action subversive de Boko Haram dans l’espace tchado-lacustre et tchadique de la bande sahélo-saharienne¹⁰⁹. Ce travail se décline sur le compartiment d’analyse diplomatique et le compartiment d’analyse stratégique pour comprendre la dynamique d’articulation des moyens et d’instruments répressifs en termes de synergie d’action pour apporter une réponse significative à la logique transnationale d’insécurité liée au déferlement transétatique de ce groupe de prédication et de combat¹¹⁰ Boko Haram.

D’où l’importance de la question centrale qui est celle de savoir: comment convient-il d’étudier et d’analyser la coopération Tchad-Cameroun dans la lutte contre les nouvelles menaces transnationales en Afrique centrale CEEAC ?

De cette question centrale, va surgir une hypothèse principale qui montre qu’il convient d’étudier et d’analyser la coopération Tchad-Cameroun dans la lutte contre les nouvelles menaces transnationales en Afrique centrale CEEAC, en

¹⁰⁸NTUDA EBODE (Vincent Joseph), « La redistribution de la puissance en Afrique médiane CEMAC : la nouvelle configuration des alliances sous régionales », In *Enjeux* N°22, Janvier-Mars2005, FPAE,

¹⁰⁹ Op.cit. p8

¹¹⁰ Op.cit. p9

procédant à une mobilisation respective du compartiment diplomatique basé sur les sphères politico-normative et politico-institutionnelle d'une part et du compartiment stratégique fondé sur les sphères militaro-stratégiques et sécuritaro-stratégiques de la lutte antiterroriste et contreterroriste en Afrique centrale CEEAC d'autre part.

Dès lors, pour appréhender la problématique et tester l'hypothèse de notre recherche, il convient de déterminer l'épistémè qui va modeler et organiser la lutte souveraine initiée par le couple de puissance Tchad-Cameroun contre le groupe de terreur et violence Boko Haram. Et, en procédant de la sorte cela nous permettra de clarifier le cadre épistémologique (interdépendance complexe de Joseph NYE et Robert KEOHANE) qui permet de prendre effectivement en charge cette hypothèse axée sur une combinaison épistémologique et méthodologique à mettre en place.

I- Le Compartiment diplomatique comme dynamique d'analyse de la coopération Tchad-Cameroun dans la lutte antiterroriste et contreterroriste en Afrique centrale CEEAC

Par ce titre, on veut souligner que le compartiment diplomatique mobilise un registre réflexif diplomatico-juridique qui modélise et combine les sphères normatives et institutionnelles encadrent et structurent la lutte antiterroriste et contreterroriste en Afrique centrale CEEAC.

- Les sphères normatives et institutionnelles organisant la coopération Tchad-Cameroun dans la lutte antiterroriste et contreterroriste

Par ce titre, on veut montrer que les rapports de coopération Tchado-Camerounais engagés dans la lutte anti-terroriste et contre-terroriste s'inscrivent dans une configuration d'alliance en Afrique centrale CEMAC¹¹¹ et structurés par une logique d'interdépendance complexe d'ordre économique. C'est dire que, l'espace CEMAC est un champ¹¹²d'analyse ou se développe un ensemble d'interaction pris mutuellement entre différent

¹¹¹ Mémoire de DAOUDA DIEUDONNE sur la coopération Cameroun-Tchad dans la lutte contre les nouvelles menaces transfrontalières en Afrique centrale CEMAC à l'ère de la mondialisation : une analyse diplomatique et stratégique, Université de Yaoundé II SOA, Filière : Science Politique, Option : Géopolitique, 2018-2019, p50

¹¹² CORCUFF (Philippe), *Les nouvelles sociologies*, Edition Nathan, *Op.cit.*, p32,

acteurs tant étatiques que non étatiques¹¹³. Et, cette interaction est construite tout autour des rationalités d'intérêts étatiques et sur des logiques d'interdépendances culturelles, commerciales et économiques¹¹⁴.

- **Dimensions d'analyse normative structurent la coopération Tchad-Cameroun dans la lutte antiterroriste et contreterroriste**

En effet, la sphère normative qui structure toute démarche de rapport de coopération entre deux ou plusieurs états, montre qu'il n'existe nulle part ailleurs entre le couple de puissance Tchad-Cameroun ni accords ni même encore une convention et encore moins un traité signé en matière de lutte antiterroriste et contreterroriste en Afrique centrale CEMAC¹¹⁵. Néanmoins, on observe que sur le plan transfrontalier il existe des différents accords ayant été actés et signés entre ces deux Etats voisins dans le cadre de la lutte contre les nouvelles menaces transfrontalières qui sont de diverses ordres que l'observer au niveau de la frontière de Ngueli au

¹¹³EASTON (David), « analyse de systèmes en science sociales », *Revue Française de Sociologie*, Année 1971, Pp183-193

¹¹⁴ Op.cit. p49

¹¹⁵ Ibid. p50

Tchad et de Kousseri au Cameroun¹¹⁶. Il s’agit notamment des commissions mixtes de coopération qui apparaissent comme des dynamiques stylistiques et modélistiques que les Etats mobilisent pour faire face à la convulsion des menaces répertoriées sur les zones frontalières qui nécessitent pour l’essentiel le consentement direct ou indirecte des deux Etats voisins. C’est ainsi que, l’on peut faire mention de trois types de commissions mixtes des frontières tels :

- Les commissions mixtes temporaires ;
- Ensuite, les commissions mixtes permanentes ;
- Enfin, les commissions mixtes exceptionnelles¹¹⁷.

Et, cela permet de montrer qu’au niveau régional et sous régionale, il existe une coopération entre ces deux états au sein de l’instrument architectural, la Force Multinationale Mixte FMM qui bénéficie du parapluie politico-diplomatique et politico-stratégique de la Commission du Bassin du Lac-Tchad (CBLT).

- **Dimensions d’analyse institutionnelle encadrent la coopération Tchad-Cameroun dans la lutte antiterroriste et contreterroriste**

¹¹⁶ Op.cit.p50

¹¹⁷ PFUA, *Création et Fonctionnement des Commissions des Frontière en Afrique, le guide de l’utilisation p14*

Par-là, on veut dire qu'au sein de la sphère institutionnelle on n'avait observé la réplique du couple de puissance Tchad-Cameroun contre la spirale insurrectionnelle alimentée par le réseau de terreur Boko Haram inscrit dans un contexte de régionalisation tchadique de cette violence terroriste¹¹⁸. Et, cette sphère étant basée qui sur des normes et des organes met en relief un dispositif instrumental multilatéralement varié en fonction des logiques de menaces liées à la sécurité nationale et continentale. C'est dire que, le niveau institutionnel encadre la démarche constructive du couple de puissance Tchad-Cameroun à travers le conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale qui a été créé le 25 février 1999 (COPAX), qui s'accompagne mutuellement avec le mécanisme d'Alerte Rapide de l'Afrique centrale (MARAC), et la Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC) pour contrecarrer les menaces transfrontalières¹¹⁹. Et, cette dynamique de lutte antiterroriste contreterroriste menée par le Tchad et le Cameroun peut aussi se lire avec le (CAERT) qui apparait comme une cellule de contre-terrorisme africain.

Puisque dans l'observation, il a établi une plate-forme d'interaction, de discours et de

¹¹⁸ Op.cit.12

¹¹⁹ Op.cit.p81

coopération en matière de terrorisme¹²⁰ à travers ses 42 antennes nationales. Aussi, le (CAERT) maintient également une coopération étroite avec le comité des services de renseignement et de sécurité de l’Afrique¹²¹ (CISSA) et apparaît comme un mécanisme initial en matière de transaction d’information comme ce fut le cas dans la lutte contre le Boko Haram en 2014-2015.

Et pour éradiquer la menace terroriste, les deux pays voisins vont se donner les moyens de formuler les positions de disqualifications de l’activité terroriste entreprise par le groupe militaro-sectariste et militaro-affairiste pour reprendre l’expression du professeur Mathias Eric OWONA NGUINI dans ces travaux d’analyse. Il s’agit respectivement, de la machine décisionnelle d’ordre mutuelle et bilatérale qui avait été actionnée par le couple de puissance et qui se justifie par exemple avec la consultation du parlement tchadien par le président IDRIS DEBY ITNO visant ainsi à avoir la légitimité de la chambre basse (Assemblée Nationale AN) pour répondre à l’appel de son homologue camerounais le chef de l’état PAUL BIYA via l’intermédiaire de son ministre

¹²⁰ HARSH (Ernest), « L’Afrique et la guerre contre le terrorisme », *Afrique Renouveau*, octobre 2009

¹²¹ Le CISSA a été fondé le 26 Aout 2004 à Abuja afin d’aider l’UA et ses structures à cerner les menaces et les défis sécuritaires du continent

de la défense pour son entrée en guerre contre la menace Boko Haram.

Et, cette phase de l'entrée en scène de la formation sociale étatique tchadienne dans la guerre contre le Boko Haram s'explique par le fait que les exactions de la mouvance djihadiste Boko Haram au Nigeria, au Cameroun et dans la région du Lac Tchad ont des conséquences économiques¹²². Puisqu'aujourd'hui, on assiste à une économie interconnectée entre les pays de l'espace Tchadique¹²³. Et dont, 80% des importations et exportations tchadiennes passent essentiellement par le territoire camerounais pour rejoindre le terminal du port autonome de Douala¹²⁴. Et, cela se démontre aussi par la position géographique du Tchad qui apparaît comme un pays d'Afrique centrale véritablement enclavé¹²⁵ (n'ayant pas d'ouverture sur la mer). D'où, la célèbre expression du « Tchad dans la tourmente géopolitique » qui

¹²² *Jeune Afrique*, « Où va le Tchad ? », « Le Tchad : Idriss Deby ITNO, une force moins tranquille », 30 décembre 2015 à 09h40

¹²³ Op.cit.p100

¹²⁴ Ibid. p55

¹²⁵ *Les réformes institutionnelles au Tchad : entre ambitions partisane et unité nationale, rapports alternatifs des organisations de la société civile tchadienne, réalisé par le groupe de travail du CSAPR, octobre 2017, p10*

avait été formulée par le Géo stratège NTUDA EBODE dans ses travaux d’analyse.

II- Le compartiment stratégique comme logique d’analyse de la coopération Tchad-Cameroun dans la lutte antiterroriste et contreterroriste en Afrique centrale CEEAC

Par ce terme, on veut rendre compte des manières de faire et d’agir des acteurs et opérateurs du couple de puissance tchado-camerounais confrontés à l’émergence de la violence créée par l’action de réseaux terroristes liés directement et indirectement à Boko Haram¹²⁶. C’est ainsi que face aux phénomènes de menaces transnationales, James ROSENAU¹²⁷a montré que le monde serait embarqué dans une ère de turbulence mondiale. Alors, il serait question dans cette perspective de clarifier et d’éclairer les conditions et les configurations militaro-stratégiques et sécuritaro-stratégiques dans lesquelles vont se formuler et appliquer les réponses construites par le couple de puissance tchado-

¹²⁶ Op.cit. p32

¹²⁷ COHEN Samy, *Les Etats face aux nouveaux acteurs*, In *Politique Internationale*, 2005, p107

camerounais pour neutraliser la menace terroriste Boko Haram.

- **La dimension militaro-stratégique**

Par cette formulation, il s’agit d’abord d’indiquer qu’il existe une différence sur le plan sécuritaro-doctrinaire des forces de défense du couple de puissance septentrionale Tchad-Cameroun pour parler comme NTUDA EBODE Joseph Vincent. Et, cela l’illustre par le fait que la conception de la politique tchadienne de défense nationale repose sur une posture offensive en termes de projection rapide sur des théâtres d’opérations militaires pour le maintien de la paix et pour la lutte contre les menaces djihadistes du Moudjaho au Nord-Mali dans les villes de Kidal et de Gao en janvier 2013 y compris au Nord-Cameroun dans la zone septentrionale des villes de Mora, Kolofata et Amchide en 2014 y compris au Nord-est du Nigeria dans les villes de Maiduguri et au Niger dans la ville de Diffa. Par contre, la politique camerounaise de défense renvoie à une posture purement défensive axée sur une logique de défense populaire et de la professionnalisation¹²⁸.

Alors, il apparaît que, malgré cette divergence doctrinaire entre ce couple de puissance, l’attaché de

¹²⁸Op.cit.p138

défense militaire à l'Ambassade de la République du Tchad au Cameroun/Yaoundé, Mr MARKAMTA MAIGARI¹²⁹ montre qu'il y a- une synergie d'action qui va se développer entre les deux États sur le plan opérationnel et sur la tactique entre les différentes unités de défense militaire des deux formations étatiques engagées dans la lutte contre le groupe Boko Haram en termes de partages d'expérience et de savoir-faire axés sur les guerres à mener dans le désert et dans les tropiques. Dans cette optique, il faut souligner que la construction doctrinale et relationnelle à mener par les opérateurs de la société étatique tchadienne et camerounaise, va permettre de prendre en charge une activité de sécurisation collective en activant l'instrument architectural de la Force Multinationale Mixte FMM qui est sous le couvert stratégique de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) pour juguler significativement la menace terroriste constituée par les partisans de la constellation djihadiste transnationalisée dans le Bassin du Lac Tchad¹³⁰. Aussi, il s'agit de montrer qu'au début des années 2014, le Cameroun va devenir le 20^e pays à connaître des violentes attaques menées par les éléments de Boko Haram, faisant alors 101 victimes lors de l'attaque du 06 septembre

¹²⁹ Entretien avec MARKAMTA MAIGARI, l'attaché militaire à l'ambassade du Tchad au Cameroun/Yaoundé,

¹³⁰ Op.cit.p34

à Fotokol, et 117 morts le 17 décembre à AMCHIDE¹³¹. Et au total, on constate que l'année 2014 a été marquée au Cameroun par 520 morts. Durant cette période, on a pu observer que la présence de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord avait une incidence sociale importante et significative dans les villes les plus affectées telle que dans le DIAMARE, du Logone et Chari-Kousseri, le MAYO-TSANAGA et le MAYO-SAVA.

Suite à ces attaques, l'UNICEF et le Ministre de l'éducation de base avaient indiqué que plus de 120 écoles avaient été forcées de fermer dans dix districts pour l'année scolaire 2014-2015¹³². C'est ainsi que, la formation étatique de souveraineté camerounaise avait procédé à l'augmentation du budget du Ministère de la Défense (MINDEF) qui représente la structure en charge des questions de défense et de sécurité au Cameroun. Et depuis le début des attaques en 2013, le budget du Ministère est en constante progression. Car, la guerre impose

¹³¹ ZEINI MOULAYE, « La problématique de la criminalité transnationale et le contrôle démocratique du secteur de la sécurité ». Friedrich Ebert-Stiftung, 2014. P8

¹³² NOUETCHOGNOU Julienne Stéphane, « Conséquences sanitaire et sociales des attaques de Boko Haram pour le Cameroun » publié sur <http://www.foretiafoundantion.org>, le 09/12/15 et consulté le 22/08/16

indéniablement, l'augmentation de l'enveloppe budgétaire liée aux dépenses militaires. En 2012 le budget du Ministère de la défense est passé à 180 955 000 000 FCFA, en 2013, ce budget était de 194 790 000 000 FCFA, en 2014 il était de 198 500 000 FCFA, en 2015, il était de 211 786 474 500 FCFA. En 2016, il a atteint 229 727 000 000 CFA¹³³ bien qu'il n'en est pas de moindre pour le budget alloué au ministère tchadien de la défense nationale durant cette même période des années 2014-2015.

- **La dimension sécuritaro-stratégique**

Il s'agit de signaler ici que la dynamique de structuration des modes et modules pratiques de l'action stratégique du couple de puissance tchado-camerounais contre les turbulences sécuritaires va donner une ouverture en termes de montage et d'assemblage d'outils et de dispositifs sécuritaires comme par exemple, la mise en place des patrouilles mixtes tchado-camerounais que l'on observe au niveau du LOGONE-CHARI à Kousseri et à Ngueli qui débutent régulièrement de 17H30 à 5H du matin.

¹³³ Entretien avec BAH EBAI Jonathan Colonel en second de la Légion de Gendarmerie du Logone et Chari-Kousseri, 19/06/2018 13h à 15h28m

En effet, on entend par stratégie « la conception et l’exécution d’une action collective en milieu conflictuel¹³⁴ ». Autrement dit, il s’agit de la divergence des stratégies des deux acteurs étatiques engagés dans la lutte contre Boko Haram comme ce fut le cas lorsque le Cameroun a mis en place deux principales opérations que sont l’opération émergence et l’opération Alpha ; Contrairement au Tchad qui s’est limitée à une mission de paix extérieure orientée par le Chef de l’État, le Marechal Idriss Deby ITNO en son temps.

En cela, il convient de comprendre que la Force Multinationale Mixte (FMM) qui est structurée en 4 secteurs/ou bases et dont le la première base est celle de Mora (base secteur n°1 au Cameroun), la deuxième base ¹³⁵ est celle de BAGASOLA (base secteur n°2 au Tchad), ensuite la troisième base est celle de BAGA (base secteur n°3 au Nigeria) et enfin la quatrième base est celle de Diffa au Sud-Est (base secteur n°4 au Niger)¹³⁶ et qui avait au départ à son actifs 7000 hommes. Et, il s’agit de montrer que c’est grâce à l’accent mis sur l’importance de la riposte du

¹³⁴*Ibid.*

¹³⁵ ASSANVO William, Ella Jeannine et Sawadogo Aristide, « La force multinationale de lutte contre Boko Haram : Quel bilan ? », institut d’étude de sécurité N°19 Aout 2016, Rapport sur l’Afrique de l’Ouest, Pp2-11

¹³⁶*Ibid.* p2

couple de puissance au sein de la (FMM) que la menace djihadiste a été neutralisée malgré ses faibles capacités de résistances observées dans le bassin du Lac Tchad à travers des incursions et attaques sporadiques des positions de l'armée nationale tchadienne selon l'actualité en janvier 2022.

III- Le cadre méthodologique

En effet, il s'agit de souligner que l'analyse fondée sur la notion du constructivisme apparaît ici comme une méthode d'analyse intellectuelle. Elle n'est pas la somme d'un seul individu mais plutôt l'émanation d'un ensemble collectif d'individu¹³⁷. Cette méthode d'analyse fut conceptualisée par certains auteurs tels que : Husserl, Alfred SHUTZ, Peter Berger et Thomas LUCKMAN sur la construction sociale de la réalité, Anthony GIDDENS sur la théorie de la structuration et Pierre Bourdieu avec le constructivisme structuraliste.¹³⁸

Dans ce sens, nous avons fait usage **du constructivisme structuraliste de Antony GIDDENS et du constructivisme relationnel de Norbert Elias.**

Le constructivisme structuraliste selon Pierre Bourdieu montre que le passage des structures aux interactions serait fondé sur une dynamique

¹³⁷PHILLIPPE CORCUFF, Les nouvelles sociologies : construction sociale de la réalité, Editions Nathan, 1995, p13

¹³⁸Ibid. Pp9-29

d'analyse ayant trait à la relation qui existerait entre la notion d'habitus et de champ d'une part et sur le lien possible entre sociologie de l'action et sociologie réflexive. L'auteur montre dans sa dynamique d'analyse que, la notion de champ et d'habitus va permettre de rendre opératoire des travaux empiriques, le double mouvement constructiviste d'intériorisation de l'extérieur et de l'extériorisation de l'intérieur. Car, le constructiviste à partir de ces deux notions d'analyse met en relief l'influence que les acteurs du champ social exercent sur les normes et institutions, tout en montrant le mouvement d'influence que joue la structure quant à sa capacité à modifier le comportement des acteurs¹³⁹. Et, même si la structure serait au service de l'individu à des fins stratégiques, il n'en est pas moins de reconnaître que l'acteur ou l'agent se trouve quelque peu agi par son milieu.

De ce fait, cette variante nous a permis d'appréhender le jeu des acteurs en interactions et nous a également permis de comprendre la dynamique configurationnelle que le couple de puissance tchado-camerounais a mis en place pour casser l'action de la terreur.

– **Les techniques documentaires**

¹³⁹ PHILIPPE CORCUFF, les nouvelles sociologies, Edition Nathan, 1995, Pp30-33

Ici, il s’agit de montrer que les techniques documentaires peuvent être perçues comme des instruments fondamentaux voir même impérieux pour la représentation d’un travail de recherche en science sociale. Puisqu’elles mettent en relief non seulement des repères et des critères mais aussi, elles offrent l’avantage d’être un matériau objectif en ce sens qu’elles soulèvent les interprétations différentes.¹⁴⁰ Ainsi dans le même sillage d’analyse, COMBESSIE Jean Claude¹⁴¹ montrait déjà dans ces travaux que : « dans toute recherche, les sources documentaires peuvent fournir à la fois des informations complémentaires et une diversification des éclairages ». Car, sans documents aucune recherche en science sociale ne saurait être possible.

C’est ainsi que pour obtenir des informations recherchées, nous avons procédé à cette technique qui fut une méthode essentielle dans ce travail. Et, cette enquête a consisté à la recherche sur internet et dans les bibliothèques du Centre d’Etudes pour le Développement et la Prévention de l’Extrémisme (CEDPE) d’une part et au sein de la fondation Paul Ango Ela FPAE qui est le centre d’étude géopolitique d’Afrique centrale d’autre part. Ensuite nous avons mobilisé les techniques d’entretiens, et selon

¹⁴⁰ Ibid. p526

¹⁴¹ COMBESSIE (Jean Claude), *La méthode en sociologie*, Paris, la Découverte, 2003, 4^e Edition, p14

Madeleine GRAWITZ la notion d’entretien se définit comme « un procédé d’investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec un but fixé ¹⁴²».

1- Les techniques vivantes

Par ce titre, soulignons que les techniques vivantes dans leurs dimensions d’analyse revêtent une source d’information majeure et nécessaire dans le processus de la collecte des données dans les sciences sociales. Car, celle-ci intègrent à la fois entretiens, observations et questionnaires. C’est dire à cet effet que, nous avons eu à nous entretenir avec diverses personnes ressources au Ministère des Relations Extérieure du Cameroun (MINREX), avec le Préfet de la localité de KOUSSERI, le premier Secrétaire à l’Ambassade du Cameroun au Tchad/N’DJAMENA, les autorités militaires et certains commerçants postés à la frontière camerounaise via les questionnaires d’entretiens. Au Tchad par contre, nous avons eu quelques entretiens avec certaines personnes ressources au Ministère des Affaires Etrangères, de l’Intégration Afrique et de la Diaspora à N’DJAMENA, au ministère de la défense et avec l’attaché militaire à l’ambassade de la république du Tchad au Cameroun/Yaoundé via un questionnaire.

¹⁴² *Op.cit.* p644

IV- Résultats de recherche

Il s'agit de montrer que l'entreprise du bilatéralisme tchado-camerounais à travers le compartiment diplomatique et stratégique a peu ou prou initié un positionnement qui s'inscrit dans un registre politico-juridique, politico-institutionnel, militaro-stratégique et sécuritaro-stratégique pour casser et juguler la menace terroriste.

Comme résultats il apparaît nécessaire de retenir qu'au niveau bilatéral, il n'existe pas d'accord de coopération de défense militaire entre le Tchad et le Cameroun dans le cadre de la lutte antiterroriste et contreterroriste, sauf au niveau multilatéral ou sous régional.

Aussi, il faut souligner que malgré les moyens diplomatiques et stratégiques qui ont été mobilisés par les deux formations étatiques du couple de puissance tchado-camerounais, on observe un caractère de résistance via des incursions et attaques en permanence des éléments de Boko Haram dans l'espace Tchadique.

C'est dire que, malgré la pertinence des compartiments diplomatique et stratégiques mobilisés dans ce cadre d'analyse, il n'en demeure pas moins associés d'autres compartiments d'analyse à ces deux sphères pour vaincre la menace terroriste du groupe djihadiste Boko Haram.

BIBLIOGRAPHIE

✚ OUVRAGES METHODOLOGIQUES

- 1- COMBESSIE (Jean Claude), *La méthode en sociologie*, Paris, la Découverte, 2003, 4^e Edition, p128
- 2- CORCUFF (Philippe), *Les nouvelles sociologies*, Edition Nathan, p126,

✚ OUVRAGES GENERAUX

COHEN Samy, *Les Etats face aux nouveaux acteurs*, In *Politique Internationale*, 2005, p264

➤ ARTICLES DE REVUES SCIENTIFIQUES

- 1- EASTON (David), « *analyse de systèmes en science sociales* », *Revue Française de Sociologie*, Année 1971,
- 2- NTUDA EBODE (Vincent Joseph), « *La redistribution de la puissance en Afrique médiane CEMAC : la nouvelle configuration des alliances sous régionales* », *Enjeux N°22*, Janvier-Mars2005, FPAE
- 3- ZEINI MOULAYE, « *La problématique de la criminalité transnationale et le contrôle démocratique du secteur de la sécurité* ». *Friedrich Ebert-Stiftung*, 2014.

➤ ARTICLE SPECIFIQUES

- 1- ASSANVO William, Ella Jeannine et Sawadogo Aristide, « *La force multinationale de lutte contre Boko Haram : Quel bilan ?* », *institut d'étude de sécurité*

- N°19 Aout 2016, *Rapport sur l'Afrique de l'Ouest*,
- 2- CILLIER (Jakkier), « *L'Afrique et le terrorisme* », *Afrique Contemporaine*, n°209, 2004,
 - 3- HARSH (Ernest), « *L'Afrique et la guerre contre le terrorisme* », *Afrique Renouveau*, octobre 2009
 - 4- NOUETCHOGNOU Julienne Stéphane, « *Conséquences sanitaire et sociales des attaques de Boko Haram pour le Cameroun* » publié sur [hppt://www.foretiafondation.org](http://www.foretiafondation.org), le 09/12/15 et consulté le 22/08/16

❖ **RAPPORTS**

- 1- ASSANVO William, Ella Jeannine et Sawadogo Aristide, « La force multinationale de lutte contre Boko Haram : Quel bilan ? », institut d'étude de sécurité N°19 Aout 2016, Rapport sur l'Afrique de l'Ouest,
- 2- Le CISSA a été fondé le 26 Aout 2004 à Abuja afin d'aider l'UA et ses structures à cerner les menaces et les défis sécuritaires du continent
- 3- Les réformes institutionnelles au Tchad : entre ambitions partisane et unité nationale, rapports alternatifs des organisations de la société civile tchadienne, réalisé par le groupe de travail du CSAPR, octobre 2017,
- 4- PFUA, Création et Fonctionnement des Commissions des Frontière en Afrique, le guide de l'utilisation

▪ **COURS MAGISTRALS**

- 1-OWONA NGUINI Mathias Eric, La lutte de la société étatique camerounaise contre Boko Haram, Séminaire dispensé à l'Ecole Supérieure Internationale de Guerre de Yaoundé, Université de Yaoundé II-SOA, 2014 (Coordinateur scientifique de la Fondation Paul ANGO ELA de Géopolitique en Afrique Centrale, Directeur de séminaire à l'Ecole Supérieure Internationale de Guerre de Yaoundé, Université de Yaoundé II-SOA).

Noms et Prénoms	Fonctions	Lieu d'entretien	Date	Heure
AKRING Emmanuel	Commandant du poste de police de Kousseri	Kousseri	15/06/2018	13h28 à 14h9m
AWAL HABIROU	1 ^{er} Secrétaire de l'Ambassade du Cameroun au Tchad	Ndjamena	30/05/2018	13h19 à 15h06m
BAH EBAI Jonathan	Colonel en second de la Légion de Gendarmerie du Logone et Chari-Kousseri	Kousseri	19/06/2018	13h à 15h28m
DIPANDA MBOYO Estere Gisèle	Diplomate au Ministère des Relations Extérieures du Cameroun/ (MINREX)	Yaoundé	Jeudi 26 Avril 2018	13h à 15h49m
KOUSSADI GADJI	Directeur Adjoint à la coopération militaire du Ministère des Affaires Etrangères du Tchad	Ndjamena	Jeudi 07 Juin 2018	14h à 15h43m
MADINGAR ALINGAR	Directeur des études stratégique et des menaces transnationales	Ndjamena	Lundi 21 Mai 2018	10h40m à 12h20m

MAHAMAT Yousseuf	Directeur de la Coopération Afrique au Ministère des Affaires Etrangères du Tchad	Ndjamena	Lundi 04 Juin 2018	14h à 16h23m
LAIBA NGOUYA	Officier de la Police Judiciaire à la Gendarmerie Nationale de Kousseri	KOUSSERI	Mardi 12 Juin 2018	13h28m à 14h59m
HOUYANG DESIRE	Attaché militaire à l'Ambassade du Cameroun au Tchad	Ndjamena	Lundi 02 Juillet 2018	12h à 13h43m
TOUDOUM MAHAMAT AHMAT	Officier de police au poste frontière au Tchad	NGUELI	Lundi 18 Juin 2018	08h14m à 10h48
NKOE Justin	Caporal de l'armée de l'aire camerounaise	Yaoundé	Mardi 19 Janvier 2019	18h à 21h37m
MEKONDANE OBOUNOU Albert	Administrateur Civil Principal Hors Echelle, Préfet	KOUSSERI	Mardi 03 Juillet 2018	13h à 12h22m
MARKAMTA GOMTCHOME MAIGARI TCHAMABE ELVIS	Attaché militaire à l'Ambassade du Tchad au Cameroun	Yaoundé	Mardi 08 Mai 2018	11h à 12h20m
	Commerçant de Cabine téléphonique	KOUSSERI	Lundi 25 Juin 2018	11h à 12h22m

	au Logone et Chari			
MOUSTATPHA ALI	ETUDIANT	NGUELI	Lundi 25 Juin 2018	13h à 14h26m
Personnes ABDOURAMAN Ali	Commissaire de Police Nationale du Tchad	Ndjamena	Lundi 25 Juin 2018	17h à 19h47m
IDRISS AHMAT MAHAMAT	Commerçant	NGUELI	Mardi 26 Juin 2018	De 10h à 15h

❖ **JOURNAUX**

- 1- Jeune Afrique, « Où va le Tchad ? », « Le Tchad : Idriss Deby ITNO, une force moins tranquille », 30 décembre 2015 à 09h40

✚ **MEMOIRES ET THESES**

• **MEMOIRE**

Mémoire de DAOUA DIEUDONNE sur la coopération Tchad-Cameroun dans la lutte contre les nouvelles menaces transfrontalières en Afrique centrale CEMAC à l'ère de la mondialisation : une analyse diplomatique et stratégique, Université de Yaoundé II-SOA, Option : Science Politique, Spécialité : Géopolitique, 2018-2019,

✚ **DICTIONNAIRES ET LEXIQUES**

• **DICTIONNAIRES**

Dictionnaire Hachette encyclopédique, Edition Larousse, Paris, 2003, p1595

• **LEXIQUES**

DEBBASH (c), Lexique de politique, Paris Dalloz, 7^e Edition, 1984, p.117

- **Tableau portant sur les noms et prénoms des personnes ressources avec qui nous avons eu des entretiens**

**MIGRATION ET ENJEUX SECURITAIRES
AU TCHAD**

Rapport présenté par :



**DAP AWAKDE TCHANDE
CHERCHEUR AU CENTRE
D'ÉTUDES POUR LE
DÉVELOPPEMENT ET LA
PRÉVENTION DE
L'EXTRÉMISME (CEDPE)**

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- **ASECNA** : Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et Madagascar ;
- **ANT** Armée Nationale tchadienne ;
- **BET** : Borkou Ennedi Tibesti ;
- **CEEAC** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Central ;
- **CGNNT** : Commandement de la Garde Nomades National du Tchad ;
- **CNARR** ; Commission Nationale, d'Accueil, de Réinsertion des Réfugiés ;
- **DGGNT** : Direction Générale de la Gendarmerie Nationale du Tchad ;
- **DGPN** : Direction Générale de la Police Nationale du Tchad ;
- **DIE** : Direction de l'Immigration et de l'Emigration ;
- **FDS** : Forces de défense et de sécurité ;
- **GPS** : Global Positioning System ;
- **OIMT** : Organisation internationale pour les migrations au Tchad ;
- **OIT** : Organisation internationale de travail ;
- **PDI** : Personnes Déplacées Internes ;
- **PPF** : Poste de police des frontières ;
- **RCA** : République Centrafricaine.

SOMMAIRE

- Liste des sigles
- Résumé
- Introduction
- Méthodologie
- Facteurs structurels
- Facteurs conjoncturels
- Tchad office de transit des migrants
- Enjeux sécuritaires
- Conclusion
- Bibliographie

RESUME

La migration émane toujours des facteurs structurels ou conjoncturels et devient de nos jours un phénomène qui inquiète les décideurs à tous les niveaux. Le Tchad, un pays subsaharien, situé au cœur de l’Afrique, avec des frontières poreuses, est l’un des lieux favorables aux flux migratoire qu’il soit forcé ou volontaire. Le transit des migrants sur le territoire tchadien ou leur implantation dans le pays, n’est pas sans conséquence néfaste sur tous les plans lorsque des dispositions politico-juridiques et sécuritaires ne sont pas rigoureusement prises.

Mots clés : Migration, flux migratoire, politico-juridique et sécuritaire, territoire tchadien.

ABSTRACT

Migration always emanates from structural or conjunctural factors and is nowadays a phenomenon that worries decision-makers at all levels.

Chad, a sub-Saharan country in the heart of Africa, with porous borders, is one of the most favourable places for migration flows, whether forced or voluntary. The transit of migrants on Chadian territory or their settlement in the country is not without harmful consequences at all levels when political, legal and security measures are not rigorously taken.

- Translated with www.DeepL.com/Translator (free version)

Key words: Migration, migration flows, political-legal and security, Chadian territory.

INTRODUCTION

Le présent rapport se propose d'examiner la question sur la migration et les enjeux sécuritaires qu'elle engendre au Tchad. La migration est sous le feu d'actualité. Plusieurs facteurs sapent la gestion de ce phénomène qui est non sans conséquence sur le plan politique, social, économique, environnemental et sécuritaire. En effet, le déplacement forcé ou volontaire des populations à travers les différents espaces devient un des défis majeurs aujourd'hui. En dépit des moyens modernes mis en place, toutes les régions du monde sont concernées par l'arrivée, le départ ou le transit des populations devenues de plus en plus mobiles. Et, de ces déplacements surviennent par conséquent des conflits, d'insécurité et avec des répercussions sur les migrants et sur les populations habitant les espaces transités. Le Tchad est aussi l'un des pays du monde qui connaît le tourbillon migratoire avec pour conséquence l'insécurité, la crise socioculturelle et économique.

Fort de ce constat, plusieurs interrogations surgissent :

- ***Quels sont les facteurs principaux du déplacement ?***
- ***Pourquoi le territoire tchadien est-il plus sollicité par les migrants comme voie de passage?***

- ***Quelles conséquences le flux migratoire engendre sur le plan sécuritaire ?***
- ***Le Tchad dispose-t-il des mécanismes juridiques, administratifs et sécuritaires pour la gestion de la migration transfrontalière ?***

Notre analyse du problème s'organisera en cinq axes précédés d'un outil méthodologique. Dans le premier axe, nous définirons quelques concepts, dans le deuxième, nous parlerons des facteurs structurels, le troisième axe, nous allons nous appesantir sur les facteurs conjoncturels, dans le quatrième, nous examinerons pourquoi le Tchad fait office de transit des migrants et dans la dernière, analyser les enjeux sécuritaires.

I- Méthode et matériel

Pour produire le présent rapport, nous nous sommes intéressés aux revues des presses, aux différents rapports, à la littérature existante sur les mouvements de population mais aussi aux entretiens auprès des différents postes d'entrées et de sorties du pays.

En effet, tout travail de recherche qui se veut scientifique astreint son auteur à adopter nécessairement une méthode ou une démarche

devant lui permettre d'élaborer et de présenter des résultats fiables.

R. QUIVY et CAMPENHOUDT (1995 P. 13) soulignent l'aspect important de la méthodologie : « il importe avant tout que le chercheur soit capable de concevoir et de mettre en œuvre un dispositif d'élucidation du réel, c'est-à-dire dans son sens plus large, une méthode du travail ».

La méthode sollicitée pour notre étude se veut analytique sous l'aspect quantitatif et qualitatif. Elle nous permettra d'observer et identifier l'origine de l'insécurité.

Ainsi, en ce qui concerne notre sujet, il semble que tant par sa nature que par son contenu, il appelle à trois (3) grilles méthodologiques appropriées. Il s'agit tout d'abord de la descente sur le terrain avec de questionnaires formulés dans la perspective d'appréhender les multiples facteurs de l'insécurité parmi lesquelles nous mettons en évidence les intentions sûres : les migrants, les passeurs, les agents de FDS et les autorités administratives.

Outre, nous-nous intéresserons également à la méthode quantitative de CATEHRINE LE ROUX (2009). Celle-ci nous servira d'appliquer l'étude sur le grand nombre des cas avec des outils

mathématique et statistique et se force de récolter de vaste série d'informations relatives aux phénomènes étudiés avant d'en dégager les hypothèses causales généralisées dans le domaine.

Ces deux approches nous permettront d'analyser le rapport direct entre la présence des migrants et les actes d'insécurité qu'elle génère au Tchad. Certes, nous n'oublions pas qu'au cours de leur cheminement, les migrants peuvent être influencés par des contraintes les obligeant à commettre les actes d'insécurité ou en être victime.

II- Définition des concepts

Dans ce rapport, nous présenterons quelques concepts et leurs définitions afin de mieux comprendre le contexte de la migration internationale. Les concepts suivants font donc l'objet de définitions:

La Convention de Genève relative au statut des réfugiés de 1951. Il n'existe, au niveau international, aucune définition juridique du concept de "migrant", les définitions suivantes recueillent un relatif consensus.

Migrant international : Toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays.

Clandestins ou sans-papiers, le terme ‘‘clandestin’’, empreint d’un caract re p joratif et criminalisant, est commun ment mais abusivement utilis  pour d signer des  trangers en situation irr guli re, et laisse penser que ces personnes ont volontairement franchi irr guli rement la fronti re du pays o  elles se trouvent, pour y rester dans l’ill galit . Dans les instruments de l’OIT, un travailleur migrant est d fini comme une personne qui migre d’un pays vers un autre (ou a migr  d’un pays vers un autre) afin d’ tre employ e autrement qu’  son propre compte.

III- Les facteurs structurels

Ces facteurs dits structurels sont multiples. Nous avons par exemple : la croissance  conomique faible, une r partition in gale des revenus, la surpopulation li e   l’accroissement d mographique, etc.

G n ralement, la migration fait partie du mode de vie. La migration africaine s’impose par le besoin de trouver mieux ailleurs. Elle est souvent une contrainte, car le migrant d cide de quitter son pays d’origine   cause des p nuries en risquant sa vie avec l’ultime conviction d’atteindre son objectif ailleurs.

IV- Les facteurs conjoncturels

Les migrations s’expliquent  galement par une r partition in gale des revenus, des taux  lev s de ch mage, les guerres civiles, les conflits arm s et les

épurations ethniques, les violations des droits de l'homme, les persécutions, les bouleversements environnementaux, les reconfigurations géopolitiques, un faible niveau de gouvernance, etc.

En effet, ces conflits ont causé des mouvements forcés de population ayant affecté le Tchad au cours des dernières décennies. Cela devient un poids important dans la question de la mobilité humaine et surtout rend complexe la sécurité dans le pays.

V- Tchad office de lieu de transit des migrants

Situé au cœur de l'Afrique, il est l'un des pays le plus vaste avec une superficie de 1.284.000 Km². Limité au Nord par la Libye, au Sud par la République Centrafricaine, à l'Est par le Soudan et à l'Ouest par le Cameroun, le Niger et le Nigeria. Inhérent à sa position géographique, le Tchad est considéré comme le lieu de transit. Ainsi, les migrants des pays de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique de l'Est et même de l'Afrique central transitent par le Tchad pour gagner le Moyen- orient et l'Europe avec un arrêt au Nord.

Le territoire tchadien renferme les points d'entrée et de sortie (aériens, fluviaux et terrestres).

La capitale du Tchad, N'Djamena est une ville d'accueil. Elle est située au carrefour du mouvement de population variée : mouvement de transit en route vers la Libye ou le Soudan, pour gagner l'Europe.

Le Nord du Tchad est avant tout une zone de transit pour des individus souhaitant se rendre en Libye, soit pour y travailler de manière temporaire, soit pour tenter de continuer vers l'Europe (le plus souvent des soudanais, quelques somaliens, nigériens, tchadiens, etc.).

L'Est du pays est aussi un carrefour migratoire important : mouvement de transit en route vers la Libye et le Soudan ; migration de travail, par exemple à Abéché ; mouvements temporaires avec le Soudan.

Le Sud est également une zone et le théâtre d'important mouvement volontaire de population : mouvement de transit dans les trois centres urbains du Sud, en provenance du Cameroun et des pays de l'Afrique l'Ouest, à destination de la Lybie et du Soudan, mouvement de travail et mouvements temporaires avec le Cameroun et la RCA.

Enfin, la région du lac Tchad, à l'Ouest du pays est depuis 2014 le théâtre d'importants mouvements forcés de population (déplacés internes, réfugiés et retournés tchadiens) liés à la présence de Boko Haram autour du lac Tchad. C'est aussi

traditionnellement une zone où s'opèrent de nombreux mouvements de population.

D'après les documents consultés auprès de l'OIM, l'ASECNA assure depuis 2001, la gestion de l'Aéroport International de NDJAMENA Hassan DJAMOUS, quatre (4) aéroports principaux (Abéché, FAYA LARGEAU, Moundou et Sarh) et plus de quinze (15) aéroports secondaires.

Les procédures d'entrée et de sortie du territoire diffèrent selon les cas.

Les passagers devant se procurer leur visa sur place sont obligés de faire la demande une fois arrivés à l'aéroport. Ils doivent déposer leur passeport qu'ils pourront récupérer le jour suivant. Par contre les passagers en possession de visa sont directement aiguillés vers le poste de contrôle de l'immigration.

Bien que le paquet est mis dans la gestion de mouvement dans les différents aéroports du pays mais il reste assez à faire pour rendre le contrôle plus efficace.

Cependant, pour mieux contribuer à l'examen de document susceptible de contrefaçon, les postes de contrôle devraient être équipés des matériels de

visualisation sophistiquée et une formation adéquate au profit des agents aurait été nécessaire en amont.

Toutes les compagnies devraient expédier par mail ou fax la liste de passagers avant leur départ ou leur arrivée. Ceci permettrait avec précision l'identification des personnes à bord de l'avion de sorte qu'il y'ait une coordination inter-agences de sécurité.

En effet, force est de constater que la bande sahélo-saharienne est un espace caractérisé par la porosité des frontières entre les différents pays. Cette situation favorise le développement des groupes terroristes et des groupes criminels transnationaux opérant dans la zone.

La République du Tchad, située dans cette bande fait face depuis plusieurs années à des menaces sur sa souveraineté nationale qui s'expriment d'une part par des attaques terroristes répétées au niveau des frontières terrestres et fluviales et d'autre part par une organisation des migrants clandestins.

Ces dernières années nous avons constaté que ces filières d'immigration clandestine s'adaptent en permanence aux dispositifs de surveillance mis en place par le Pays.

La surveillance des frontières est rendue aussi complexe par le mode de vie des populations générant de l'incertitude pour la sécurité globale.

Très souvent, les communautés résidant près des frontières vivent différemment sur le territoire de deux ou plusieurs pays voisins. Ces populations ont généralement deux nationalités et partagent des intérêts pastoraux ou économiques sans distinction d'Etat d'appartenance. Des trafics frontaliers ou des activités criminelles sont des conséquences de cette situation.

A ce contexte s'ajoutent quatre facteurs de difficulté à savoir :

- La porosité des frontières ;
- La libre circulation des personnes et des marchandises au sein de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- Les mouvements et la concentration des réfugiés suite aux crises politiques ou conflits dans les Etats voisins et l'absence de délimitation précise de la frontière dans certaines zones ;
- La faiblesse du dispositif des forces de sécurité le long des frontières et un équipement insuffisant ne permettent pas un contrôle efficace des flux au niveau des points de passage frontaliers.

En fait, le mandat consacré aux différents services impliqués dans la gestion des frontières (l'immigration, la sécurité publique, le service de renseignement, la douane, l'environnement, la gendarmerie, l'armée, le service de santé) n'est pas claire une fois sur le terrain. Chaque service relève de sa hiérarchie sans référence de la collaboration et en parallèle à d'autres. Cela crée une totale confusion et voire même un conflit de compétences. Cette situation impacte négativement sur la mission des différents services et surtout dans le domaine de l'insécurité.

VI- Enjeux sécuritaires

Le Tchad appartient à l'espace de libre circulation de la CEMAC. Il est par ailleurs Etat partie à de nombreuses conventions internationales et régionales sur la migration.

Cependant, le contexte géographique politique économique entraîne des limites dans le contrôle efficace aux frontières de même que dans l'application concrètes des lois.

La position africaine commune sur la migration et le développement constitue un instrument important adopté par les Etats membres de l'Union africaine.

Sur le plan international, le Tchad n'a pas signé mais a adhéré en 2009 à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée à son protocole additionnel visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants (protocole de Palerme-2000).

Pour la migration régulière, le décret N°110/PG du 2 juin 1961 définit les différentes catégories de visa d'entrée au Tchad et fixe les modalités de leur délivrance. Le décret N° 211/INT/SUR du 4 décembre 1961 fixant les conditions d'établissement d'une carte de séjour.

En effet, les ressortissants des pays de la CEMAC, ainsi que du Benin, du Congo-Brazzaville, de la Cote d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, du Togo, du Rwanda et du Burkina Faso, n'ont pas besoin d'établir la carte de séjour.

Par contre, pour le cas de la migration irrégulière, l'article 5 du décret N° 211/INT/SUR du 4 décembre 1961 stipule que « les transporteurs ne doivent accepter comme passagers à destination de la République du Tchad que les voyageurs qui sont en possession des pièces mentionnées à l'article 1^{er} du présent décret (inclus les pièces d'identités). Dans le même sillage, toutes les personnes qui pénètrent dans le territoire tchadien de manière frauduleuse

sont passibles d'une amende et/ou d'un emprisonnement ainsi que ceux qui les auront aidés sont passible des mêmes peines.

La surveillance renforcée des frontières et la lutte contre l'immigration irrégulière sont devenues un contexte complexe et évolutif. Cette situation fait face à des menaces protéiformes touchant au terrorisme, aux flux migratoires irréguliers et à la criminalité organisée. Ainsi, plusieurs ministères et l'ensemble des forces de sécurité intérieure du Tchad et les services spéciaux sont donc naturellement impliqués dans le plan national qui revêt une dimension transversale.

Aujourd'hui, pour la surveillance des frontières, l'action menée par le Tchad est également complétée par la force mixte multinationale et celle de la force mixte avec le Soudan. À cet effet, nous pouvons citer entre autres, d'après le plan national de surveillance des frontières, les acteurs impliqués dans la gestion de l'immigration: les autorités administratives centrales et déconcentrées, les FSI (DGPN, DGGNT, CGNNT), l'ANT, les services spéciaux, la DIE, le Ministère en charge du Travail, le Ministère de la justice et garde des Sceaux, le Ministère des finances (Douanes), le Ministère de la santé publique, la CNARR, la Garde Forestière et

Faunique, l'Aviation Civile, les Comités de vigilances et les Représentants des Syndicats de Transporteurs.

Dans le cadre de notre travail, pour vérifier nos hypothèses, nous avons élaboré les questions d'interviews auprès de la population cible qui est composée des agents de forces de défense et sécurité, des autorités administratives, les migrants et les passeurs.

Nous avons rencontré des difficultés pour convaincre les autorités administratives et les passeurs pour les interviews donc ces derniers ont purement et simplement refusé de nous écouter.

Au terme de l'analyse et vérification des hypothèses relatives à la présente recherche, il est impératif de rendre compte et de traduire un sens aux différents résultats obtenus.

L'hypothèse 1, formulée de la manière suivante : les facteurs de la migration. Après calcul, les résultats obtenus nous ont confirmé que les facteurs d'ordres structurels et conjoncturels sont à l'origine de la mobilité humaine

L'hypothèse 2 de notre rapport a été formulée de la manière suivante : les conséquences du flux migratoire sur le plan sécuritaire. Après interview, les résultats obtenus justifient également que la migration clandestine au Tchad a un impact considérablement sur la sécurité.

Nous sommes préoccupés par la problématique de la migration et les enjeux sécuritaires au Tchad. Nous avons donc constaté au cours de notre recherche, surtout lors des interviews que les agents de forces de défenses et de sécurité tout comme les migrants se plaignent de cette situation sécuritaire.

Depuis les cinq dernières années, hors mis les tchadiens, les africains de différents horizons arrivent facilement au Tchad soit à la recherche de débouché ou soit en transit pour l’Europe avec un arrêt dans les sites d’exploitations minières.

Compte tenu de la position géographique (situé en Afrique central et enclavé) et surtout les crises politico-militaires dans la sous-région, le Tchad est devenu un pays d’accueil.

Nous avons constaté, par manque de débouchés, la majeure partie des migrants arrivent au Tchad pour se procurer de moyens et repartir s’organiser dans leur pays d’origine et d’autres sont des bandes organisées pour les trafics illicites mettant en mal la situation sécuritaire du pays.

Malgré les dispositifs de contrôle des frontières mis pas l’Etat tchadien, ces derniers réussissent à contourner les forces de défense et de sécurité pour atteindre leur destination.

En complicité avec les passeurs, ils utilisent les GPS pour échapper ou contourner les postes de contrôles.

Le plus souvent, les passeurs qui empruntent les voies N'DJAMENA-Abéché, Mao-MOSSORO-KOROTORO et du Niger en passant par FAYALARGEAU, facilitent un bon nombre des bandits de grand chemin qui pratiquent les commerces illicites.

Par contre, nous avons constaté que le trafic des armes de tout calibre et les produits de contrebandes (carburants, médicaments, les véhicules et pièces détachées) est dû à la porosité de la frontière entre le Tchad et la Libye malgré les actions coercitives des FDS.

Au terme de ce travail, nous avons recensé de multiples problèmes sécuritaires que le Tchad fait face dans le domaine de la gestion du flux migratoire. Compte tenu de toutes ces difficultés constatées de part et d'autres, nous apportons notre contribution comme suit :

Bien que l'État ne puisse contrôler à cent pour cent (100%) la frontière, la question des frontières est une préoccupation majeure de la sécurité des Etats. Elle joue un rôle important dans la réglementation du flux migratoire, il est souhaitable que le gouvernement revoie sa politique dans ce sens.

Compte tenu de l'instabilité que vit la Libye, qui impact sérieusement sur la sécurité du pays, il sera préférable la fermeture de la frontière avec la Libye.

Cependant, depuis la découverte de l'or dans la province du Tibesti, un bon nombre des migrants clandestins sont attirés vers les sites d'exploitation. Compte tenu de l'exploitation qui se pratique de manière illégale provoquant ainsi l'émergence de la délinquance multiforme et la prolifération des armes de tout calibre dans cette partie du territoire, il est urgent que le gouvernement interdise toutes activités dans la zone aurifère et prend les mesures coercitives contre les récidivistes.

Fournir un recyclage au profit des agents des FDS et une formation de base aux nouveaux recrues sur la gestion opérationnelle des postes de frontière, les techniques de dissimulation, la capacité d'organisation des entrevues et la lutte contre le terrorisme.

Pour une bonne gestion de mouvement des entrées et des sorties, doter les postes de la police de frontière des infrastructures modernes adéquates appropriées y compris du matériel de sauvetage et le système de communication.

Le Ministère de la justice et Associations des Droits de l’Homme doivent s’investir dans la sensibilisation et la protection des droits humains lorsque les migrants subissent des traitements dégradants et inhumains lors de leurs séjours au Tchad

Enfin, impliquer les chefs traditionnels dans la gestion de la mobilité humaine.

CONCLUSION

Généralement la migration fait partie de mode de vie, le Tchad est aussi l'un des pays du monde qui connaît le tourbillon migratoire avec toutes ces conséquences.

En effet, compte tenu de sa situation géographique et surtout les crises politico-militaires de la Libye, du Soudan, de la RCA, les exactions de la secte Boko Ham, provoquant le déplacement massif des populations d'une part et les migrants clandestins au Tchad d'autre part; ce qui rend complexe la gestion sécuritaire.

Pour endiguer le phénomène de l'insécurité provoquée par le flux migratoire, le Tchad doit donc reformer sa politique dans ce sens et mettre l'accent sur le contrôle de ses frontières

REFERENCES BIBLIOGRAPHIE



ARTICLES DES REVUES

1-MUSILA Cyril, « L'insécurité transfrontalière au Cameroun et dans le bassin du lac Tchad », 2012

2-MEHDI Lahlou, « les causes multiples de l'émigration africaine irrégulière », N°2006/1/ (N°676),

❖ **RAPPORTS**

1- Comité Internationale de la Croix Rouge, Migration et déplacement : des défis majeurs, 2017

2- Institut Nationale de la Statistique des Etudes Economiques et Démographiques, Rapport national de l'enquête migration au Tchad. 2004

3- International Migration Report, Les migrations dans le monde, Nations unies 2017

4- Migrations mixtes au Tchad, Rapport préparé par Atlas Consulting à l'intention d'UNHCR Tchad/ Mars 2018

5- Rapport, Commission économique pour l'Afrique des Nations unies ; Les conflits, l'insécurité et leurs répercussions sur le développement au Tchad, 2018

6- Rapport de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés, Selon une nouvelle étude,

l'insécurité, la crise économique, les abus et l'exploitation en Libye poussent les réfugiés et les migrants à fuir vers l'Europe, 2017

- 7- Tchad Rapport de situation, 14 juin 2019 date de consultation
- 8- ONG : Amis des Etrangers au Togo, « La migration, ses causes, ses conséquences et ses remèdes », ADET, 2013

❖ **TEXTES DE LOIS**

- 1- Décret N° 078/PR/PM/MISP/2014 Portant création du Plan National de Sécurité Intérieure
- 2- Décret 211/INT-SUR, règlementant les conditions d'admission au séjour des étrangers sur le territoire de la République du Tchad
- 3- Arrêté N° 3109/INT-SUR fixant les modalités d'application du décret 211/INT-SUR
- 4- Décret N° 110/PG qui définit les différentes catégories des visas d'entrée sur le territoire de la République de Tchad et fixant les modalités de leur délivrance
- 5- Arrêté N° 146/PR/PM/MATD/2013 portant création d'un comité Technique Interministériel Chargé des questions de Frontières
- 6- Décret N°11-839, 2011-08-02/PR/PM/MAT/11, portant création,

- organisation et attributions de la Commission Nationale, d’Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR)
- 7- Loi N° 001/PR/17 portant Code Pénal
 - 8- Décret N° 413/PR/PM/MSPI, portant Code de Déontologie de la Police Nationale
 - 9- Organisation internationale pour les migrations, Tchad-Evaluation des structures de gestion des migrations et des frontières
 - 10- Plan national de surveillance renforcée des frontières et de contrôle de l’immigration irrégulière



JOURNAUX

- 1- Jeune Afrique, Tourbillon migratoire incontrôlable, 2019
- 2- IOM, Etude préliminaire du phénomène des migrations au Tchad, 2013, reliefweb.int



SITES

- 1- <https://www.jeuneafrique.com/mag/812219/politique/tribune-tourbillon-migratoire-incontrolable/>
- 2- <https://www.icrc.org/fr/document/critical-challenges-migration-and-displacement>
- 3- <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2018/12/pdf/la-migration-en-infographie-picture.pdf> 04/11/2019

- 4- https://fr.wikipedia.org/wiki/Migration_humaine 04/11/2019
- 5- <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/les-migrations-dans-le-monde/>
- 6- <http://www.noracismadet.org>
- 7- <http://www.noracismadet.org>
- 8- <https://www.cairn.info/revue-population-et-avenir-2006-1-page-4.htm>
- 9- http://www.irenees.net/bdf_dossier-2612_fr.html
- 10- <https://reliefweb.int/report/chad/tchad-rapport-de-situation-14-juin-2019>
- 11- <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2017/7/595a1221a/nouvelle-etude-linsecurite-crise-economique-abus-lexploitation-libye-poussent.html>
- 12- [https://repository.uneca.org > bitstream > handle](https://repository.uneca.org/bitstream/handle)
- 13- <https://www.humanitarianresponse.info>